

JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

I. FEVRIER

1777.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vivant Im-
primeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine Apost.

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Approbation
du Commissaire-Examineur.*

*Suite du Catalogue des Livres qui se trouvent
chez l'Imprimeur de ce Journal.*

Livres nouveaux rentrés.

Bækn (Ord. S. Bened.) *Commentarius in Jus
Canonicum univrsam* , Tom. primus 1776.

Coſtume (le) , ou eſſai ſur les habillemens &
les uſages de pluſieurs peuples de l'antiquité ,
prouvé par les monumens ; par André Lens,
peintre , quantité de fig in-4°. *Liege* 1776.

— Idem , en beau papier d'Hollande.

Elémens (les) de la langue angloiſe , développés
d'une maniere nouvelle , facile & très-conciſe
en forme de dialogues , ou la prononciation
eſt enſeignée par un aſſemblage de lettres qui
forme des ſons ſimilaires en françois , & où la
juſte meſure de chaque ſyllabe eſt déterminée ;
par V. J. Peyton , in-12. *Londres* 1776.

Histoires ou contes du tems paſſé avec des mo-
ralités , par M. Perrault , in-8°. fig. *La Haye*
1777.

Lettres de Mad. la Comteſſe de la Riviere à Mad.
la Baronne de Neuſpont ſon amie , 2 vol. in-
12. *Paris* 1777.

Principes généraux & particuliers de la langue
françoïſe , par Mr. de Wailly , huitième édit.
in-12. *Paris* 1776.

Sermons du Pere Charles Frey de Neuville , 3
vol. in-12. *Paris* 1776.



JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

I. FÉVRIER

1777.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Juliae & Montium subterranea, sive fossilium variorum per utrumque ducatum hinc inde repertorum syntagma. A Francisco Beuth missionario Julio-Montensi. Dusseldorpii 1776. Un vol in-8°. avec fig.

LE célèbre Leibnitz dans la description qu'il fait des minéraux & des pétrifications de la Hesse, se plaint de ce que l'intérieur des autres provinces d'Allemagne nous est en grande partie inconnu, & que les curieux aient négligé cette partie de l'histoire naturelle qui, étant cultivée dans chaque province particulière, fourniroit des

L 2

objets de comparaison dont on tireroit des notions générales (a). Aujourd'hui ce genre d'étude a fait de grands progrès, il est en honneur dans presque tous les pays, & l'on s'en occupe sérieusement; mais on voit avec une satisfaction particulière un missionnaire assembler dans ses courses apostoliques des pétrifications & des coquillages, & se délasser de ses travaux dans la contemplation de la paisible nature.

La division que suit le P. Beuth dans le catalogue de sa collection, est très-propre à classer les pétrifications, & peut servir de règle dans un cabinet d'histoire naturelle pour ce département.

Series I. *Lapides emmorphi ex vegetabilium terrestrium transmutatione. Phytolithi, lithoxila & carpolithi.*

II. *Lapides emmorphi ex lusu naturæ, dendrites & aërites.*

III. *Lapides emmorphi ex animalium sive terrestrium sive marinorum transmutatione. Zoolithi.*

IV. *Lapides emmorphi ex vegetabilium marinorum transmutatione. Corallithæ & alcyonia.*

V. *Lapides emmorphi ex animalium marinorum*

(a) *Optandum esset, ut hinc inde per Germaniam, inque aliis locis degentium collectiones istarum rerum ac observationes publicarentur, & bene sibi invicem conferrentur.* Leib. in Hafs. subt. Ce passage fait voir que cet excellent physicien étoit un très-mauvais latiniste.

rinorum transmutatione. Encrinita, asteria, trochita & entrochi.

VI. *Lapides emmorphi ex transmutatione animalium testaceorum viventium. Cochlita.*

VII. *Lapides emmorphi ex transmutatione animalium testaceorum, bivalvium. Conchita.*

VIII. *Lapides emmorphi ex transmutatione sive animalium testaceorum univalvium sive bivalvium in megaricis aliisque coagulis.*

IX. *Lapides emmorphi ex transmutatione animalium testaceorum crustaceorum & multivalvium; echinita cum affinibus suis, &c. Balanita.*

L'auteur commence sa premiere division par les objets curieux qu'il a trouvés dans le charbon fossile, & il indique soigneusement les analogues que fournit le regne végétal ; mais son embarras est de caractériser les compartimens singuliers qui ornent la pierre du n^o. 13. p. 22 gravée sur la planche 1e. Il craint d'être tourné en ridicule par les naturalistes, s'il les regardoit comme un jeu de la nature. Il semble cependant que cette pierre de même que celle du n^o. suivant, gravée sur la même planche, ne doivent cette configuration si régulière qu'à la condensation du liquide dans lequel la matiere de ce schiste, qui couvre les veines de charbon de terre, étoit suspendue. On en rencontre une grande variété dans les houilleres du pais de Liege, qu'on ne pourroit rapporter à aucun corps naturel connu. Si cette conjecture étoit fondée, ce seroit

un jeu de la nature, au moins dans le même sens, que celui de cette espèce de givre, qui s'attache aux vitres en hiver (a).

Si l'auteur avoit jugé à propos de faire graver un plus grand nombre des morceaux qu'il possède, on seroit plus en état de juger de l'importance de sa collection.... Nous nous arrêterons seulement sur deux ou trois qui nous ont paru mériter une attention particulière.... Les encrinites, quoique rares, sont assez connus des naturalistes; mais une tête d'encrinite isolée, conservant encore six trochisques de sa tige, & une pareille engagée dans sa matrice, p. 84 & 85 n^o. 1 & 2, représentées dans la pl. 11, sont certainement des pièces très-précieuses. Enfin nous ferons remarquer le n^o. 46 de la p. 130, gravé sur la même planche. Il ressemble parfaitement à ces ornemens connus sous le nom de mascarons. Notre auteur lui donne le nom d'ostracite, de conchite &c. Celui d'operculite, lui conviendrait peut-être mieux.

(a) Ces jeux naturels ont toujours des causes très-déterminées, très-invariablement & invinciblement liées à la marche générale de la nature, à la grande chaîne des êtres. Ces sortes de régularités d'ailleurs ne consistent que dans quelques traits symétrisés. V. différentes réflexions sur le givre. Catéch. phil. p. 42. édit. de Paris 1777.



Réponse à la lettre écrite par un théologien à l'auteur du Dictionnaire des trois Siècles. A Paris chez Herissant. 1775. A Liege chez Demany.

LE théologien auquel on répond ici, est le poli & équitable critique dont nous avons parlé dans le Journal du 1. Décemb. 1774 p. 639. C'est Mr. de V. lui-même devenu théologien (qui l'auroit jamais cru?) & se décorant de ce titre. L'auteur qui lui répond, est le P. Richard Dominicain, connu avantageusement de tous les savans chrétiens (a). Qui diroit que dans cette dispute le théologien Voltaire ne dût avoir tous les avantages du monde sur le théologien du cloître? Cependant ce *grand homme*, cet *homme universel*, ce *vénérable vieillard défendu par 60 ans de gloire* (c'est ainsi que le modeste V. se désigne), est ici assez mal mené. Le bon P. Richard lui montre avec beaucoup de politesse & d'humilité que sa lettre est farcie de méprises d'un bout à l'autre, méprises dans les imputations faites

(a) Nous avons déjà averti dans le Journal du 15 Nov. qu'il se trouvoit un dépôt de tous les ouvrages de cet estimable auteur, chez le F. Théodore Delporte, Dominicain à Liege. & qu'on pouvoit les avoir au prix de la souscription; ainsi qu'à Luxembourg chez l'Imprimeur de ce Journal.

à l'Écriture, aux Pères, aux théologiens; méprises sur une multitude de faits historiques; méprises sur le dogme, la morale, l'esprit & les sentimens de l'Église; méprises par rapport à la loi naturelle & divine; méprises enfin jusqu'en ce qui concerne la personne & les écrits de Mr. de V. lui-même qui semble ignorer ou vouloir dénaturer sa propre histoire.

Mais si le P. R. l'emporte du côté de la raison & de la décence, quels avantages Mr. de V. n'a-t-il pas sur lui du côté des injures? On fait combien le savant de Ferney a toujours été redoutable dans ce genre de combats (a). Le ton de la raison est foible en comparaison de celui de la fureur: " Je fais, dit Mr. de V., que la divine
 „ Écriture, la pratique des saints Pères &
 „ de tous les théologiens, nous enseigne
 „ qu'il est permis & même ordonné de ca-
 „ lomnier les ennemis de Dieu, mais il
 „ faut que ce soit avec adresse „. Ailleurs plus grave, il parle ainsi aux ministres de la religion chrétienne: " Quoi! la race hu-
 „ maine abrutie, sera devenue le jouet d'une
 „ troupe d'hypocrites, qui ne laissoient aux
 „ hommes, que le triste choix d'être leurs
 „ victimes ou leurs complices, & il faudra
 „ garder un lâche silence? . . . Déjà votre
 „ empire est ébranlé . . . n'espérez plus de

(a) Voyez le Journal du 15 Avril 1776. p. 568 & suiv.

„ paix ; une voix terrible s'est élevée con-
 „ tre vous , elle a retenti d'un bout de
 „ l'Europe à l'autre ; & l'Europe ne voit
 „ plus en vous que les plus ridicules & les
 „ plus méchans des hommes. . . Votre chute
 „ approche , & le genre humain que vous
 „ avez si long - tems infecté de fables , va
 „ enfin respirer (a) „. Le moïen de résister
 à de tels argumens ? on croit voir le terrible
 seigneur de Ferney

Les deux bras en désordre élançés dans les airs,
 Tel qu'il est quand il fait ou récite des vers.
 Tout prêt à t'engloutir ouvrant un large gouffre,
 D'où tu verras sortir & la flamme & le souffre,
 D'une voix de tonnerre imprimant la terreur,
 Il te dira cent fois : Scélérat, imposteur !
 C'est alors qu'éperdu, reconnoissant ton crime,
 de Voltaire irrité pitoyable victime,
 D'un repentir tardif implorant le secours,
 Tu voudras le fléchir par tes tristes discours ;
 En vain ! pour terminer la peine qui t'est due
 Une froide sueur dans ton corps répandue,
 Ira glacer ton sang figé dans ses canaux,
 Ira durcir tes nerfs, pétrifier tes os ;
 En marbre transformé tu seras dans la France
 Un rare monument d'une illustre vengeance ;
 Si Voltaire sur toi lance un regard mutin
 Tu ne peux de Niobe éviter le destin.

(a) N'est-ce pas un vrai fanatisme que de prophétiser avec de tels transports de rage la très-prochaine ruine de la religion ? --- N'est-ce pas de plus une imprudence impardonnable , d'avertir les peuples & les Rois des heureux efforts qu'on fait pour sapper les fondemens des empires , & rompre tous les liens de la société civile ? C'est imiter un incendiaire , qui la torche à la main , se glorifieroit du dégât des flammes qu'il a fait naître.

— — — — —

Lettre de Pekin sur le génie de la langue chinoise & la nature de leur écriture symbolique, comparée avec celle des anciens égyptiens : en réponse à celle de la société royale des sciences de Londres sur le même sujet : on y a joint l'extrait de deux ouvrages nouveaux de Mr. de Guignes, de l'académie des inscriptions & belles-lettres de Paris, relatifs aux mêmes matieres. A Bruxelles chez de Boubers 1773. Un vol. in-4°.

Q

 Uoique nous ne connoissons cet ouvrage que bien tard, & à l'occasion des *mémoires chinois* qu'on vient de publier *, nous ne pouvons nous dispenser d'en parler, ne seroit-ce que pour rendre justice à l'éditeur & le défendre contre les décisions précipitées par lesquelles quelques journalistes viennent de proscrire ses découvertes. Mr. de Needham a cru appercevoir dans la fameuse table d'Isis à Turin (a) une grande analogie des caractères égyptiens avec

* Dern. Journ. pag. 87.

(a) Un des critiques de Mr. de N. poussé l'enthousiasme de la contradiction, jusqu'à prétendre & jusqu'à assurer fermement que l'Isis de Turin est une pièce supposée. Les gens qui ne veulent jamais avoir tort, sont obligés d'épuiser tous les moyens de justifier leur entêtement; moyens souvent plus ridicules que l'entêtement même.

les caractères chinois, il a fait vérifier cette analogie par un savant chinois, garde de la bibliothèque du Vatican. Cette découverte qui venoit évidemment à l'appui du système de Mr. de Guignes, & qui faisoit des égyptiens & des chinois un même peuple, a alarmé les partisans de l'antiquité chinoise, & il n'y a pas de genre de chicane qu'on n'ait suscité à Mr. de N. On l'a renvoyé d'un dictionnaire à l'autre; & quelques savans admirateurs des choses chinoises, en combattant la découverte de Mr. de N., n'ont pas fait attention qu'ils faisoient de la langue chinoise un grimoire indéchiffable, dont les 90 mille caractères avoient varié de moment à autre, de sorte qu'il n'y a ni grammaire, ni dictionnaire, ni alphabet, aux quels on puisse se tenir.

L'argument principal par lequel on a prétendu détruire les conséquences que Mr. de N. tiroit du parallèle de la table d'Isis avec le dictionnaire chinois du Vatican, est une lettre du P. Amiot ou du P. Cibot (car on varie sur l'auteur de cette lettre) où l'on prétend que les anciens caractères chinois sont différens de ceux du dictionnaire *Tching-tsé-tong*; mais quand on admettroit cette raison, il resteroit au moins ici une grande difficulté à résoudre aux adversaires de Mr. de N. C'est d'expliquer pourquoi les caractères de la table d'Isis, & d'autres copiés sur les obélisques de Rome, sont si semblables aux caractères modernes des chinois: voilà une

question qui méritoit bien au moins quelque attention de la part des critiques de Mr. de N. Il paroît qu'ils ne s'en font pas embarrassés. Mr. de N. dira que le caractère moderne peut avoir existé avant celui qu'on appelle ancien , & avoir reparu après que l'autre a cessé d'être à la mode ; mais nous ne voyons pas qu'elle réponse pourroit faire le P. Cibot ou le P. Amiot..... Ecoutons Mr. de N. plaider lui-même sa cause. “ Il seroit fort inutile après des faits de cette nature de vouloir répondre aux chicanes que certains savans ont avancées dans Rome , à Turin , à Paris contre la réalité de mes observations , & les inductions que j'en ai tirées en faveur du système de Mr. Guignes , dont le nom est assez connu dans la république des lettres. En effet , quand il y auroit quelque autre dictionnaire , où seroient contenus les anciens caractères chinois ; quand même j'aurois dû le consulter dans mes recherches sur la vraie identité des anciens caractères égyptiens & chinois , préférablement au *Tching-tsée-tong* , dictionnaire moderne ; ce n'est pas moins un fait constant que les caractères égyptiens , dont le certificat fait mention , ont été vus dans le *Tching-tsée-tong* ; que le bruit qui a été répandu à Rome par certains savans sceptiques contre la bonne foi du chinois , comme s'il avoit falsifié le dictionnaire , a été reconnu faux dans le même-tems par les témoins respectables qui

ont signé le certificat ci dessus (a) , & que rien n'empêche , que parmi quatre - vingt mille caracteres ou environ , contenus dans le *Tching-tsée-tong* , plusieurs caracteres anciens ne s'y trouvent mêlés parmi les modernes , dont les chinois d'aujourd'hui conservent encore l'usage. C'est ain si qu'on pourra , si l'on veut , construire un dictionnaire des anciens mots gaulois qui ne sont plus en usage ; mais on ne pourra nullement conclure de-là que ce dictionnaire est la seule source qu'il faudroit consulter si on vouloit déchiffrer une inscription gauloise quelconque ; car le fond de la langue françoise moderne est la langue gauloise ancienne , comme celui de l'angloise est la saxonne , & il y reste encore en usage plusieurs mots anciens gaulois & saxons , tant en France qu'en Angleterre. En effet , de trente-deux caracteres inscrits sur le buste d'Isis , les seuls de tous les caracteres dont le certificat romain fait mention , qui aient été vûs à Pekin , cinq ont été reconnus comme étant encore en usage à la Chine , & les autres peut-être n'ont paru étrangers , que parce qu'il est impossible qu'aucun savant de ce pais puisse connoître à vûe tous les caracteres contenus dans le *Tching - tsée - tong* , ou autrement en usage chez les chinois , dont le nombre monte au-delà de quatre-vingt mille.

(a) Mr. de N. le place à la VII. page de sa préface. Il est signé de dix illustres savans , qui se trouvoient purlors à Rome.

On verra dans la lettre même de Pekin que j'ai raison d'appliquer cette réponse à certaines objections qu'on a faites autrefois contre mes observations, & qu'il s'agit ici non pas de chercher des probabilités pour éblouir le public contre des faits, mais de les expliquer le mieux qu'on pourra, d'après ce que nous connoissons, & d'en tirer des conséquences directes „

Il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur les tables qui sont à la fin du volume. Rien de plus frappant que l'analogie & quelquefois même l'identité de plusieurs caractères égyptiens & chinois, j'entends les anciens caractères chinois que les critiques de Mr. de N. ont voulu excepter; oui, c'est à l'égard de ces anciens caractères que la comparaison se décide entièrement pour Mr. de N.; & voilà sans doute une vérification bien embarrassante pour les défenseurs des antiquités chinoises.

La lettre de Pekin que Mr. de N. rend publique dans ce volume, est d'un missionnaire Jésuite, que nous croions être le P. Cibot & que d'autres disent être le Pere Amiot; elle est datée du 20 Octobre 1764. L'auteur ne s'exprime pas bien clairement en faveur de Mr. de N., mais quiconque fera évaluer les différentes réflexions qu'il fait sur la langue chinoise & sur l'origine de ce peuple, ne doutera pas que le missionnaire n'eût parlé plus clairement s'il avoit osé le faire.

Quoi, dira t-on, *s'il avoit osé le faire?*

& qui l'en empêchoit ? Les loix de la Chine , ce bon gouvernement que nos philosophes appellent *le meilleur possible* , & qu'un homme plus vrai appelle un *gouvernement à coups de bâton*. Car douter à la Chine de la haute antiquité de cet empire , c'est un crime de leze-majesté , que rien ne peut expier. Écoutez le P. du Halde , qui a si amplement & si sçavamment écrit sur la Chine. “ Ni l'un , ni l'autre de ces fameux écrivains (*Tchu-hi & Sema-ouen-kong*) n'a pensé à retrancher les trois premières familles , ni même à insinuer que les Empereurs nommés dans le *Chu-King* , n'aient pas réellement existé & ne soient que des personnages feints & allégoriques. Si quelqu'un à la Chine s'avisait de leur attribuer une pareille opinion , peut-être que sa témérité lui coûteroit cher ,. Descript. de la Chine, T. I. préf. pag. xiv.... Si la *témérité* d'attribuer à un historien chinois une opinion contraire à l'antiquité de cet empire , coûteroit si cher : que fera-t-on du *téméraire* auteur qui professeroit lui-même une telle opinion , qui oseroit ravaler les chinois au-dessous des égyptiens & en faire une colonie de ce dernier peuple ? Le charitable P. du Halde ne se contente pas de donner une fois un avertissement si salutaire & si important , il le répète prudemment à la page 264. “ Cette , opinion est si bien établie parmi les sçavans , historiens de la Chine , que si quelqu'un , s'avisait de rapprocher davantage de nos tems l'origine de leur empire , il seroit

O! la douceur
de tolérance
du gouvernement
chinois, le
meilleur
possible!

„ regardé comme l'inventeur d'une doctrine
„ erronée, & exposé à de grandes peines „
Qu'on fasse valoir après cela le suffrage
des Jésuites qui écrivent à Peekin ou à
Kanton ; qu'on leur reproche avec Mr. Paw
d'outrer, de défigurer, d'altérer la vérité
toutes les fois qu'il s'agit de l'antiquité, de
la puissance, de la science, de la vertu du
peuple chinois ; on montrera par-là qu'on
n'est pas au fait des circonstances où les
missionnaires se trouvent. En veut-on une
preuve incontestable ? Les deux chinois au-
teurs des *Mémoires* qu'on vient de publier,
(15. Janvier, p. 87), se sont décidés pour
Mr. de Guignes & pour Mr. de N., tandis
qu'ils ont écrit en France ; de retour à
la Chine, ils ont changé de langage. C'est
une fuite nécessaire de la belle loi chinoise
dont le P. du Halde nous a fait part. Dire
qu'en France ils ne favoient pas leur langue
& qu'ils l'ont apprise depuis, c'est 1°. en
faire des impudens qui décident d'une chose
qu'ils ignorent. C'est 2°. en faire des auto-
mates & les ravaler au-dessous des Hottentots
& des Albinos. Que penseroit on d'un françois
qui après une absence de neuf ans auroit
tellement oublié sa langue qu'il ne sauroit
plus la distinguer de la langue polonoise,
hongroise, ou turque ? Mais que dire de leurs
premieres dépêches après leur retour à la
Chine, où ils tiennent le même langage
qu'en France ? Ce n'est qu'après avoir été
avertis par les missionnaires du danger attaché
à cette indiscretion, qu'ils ont changé de
ton.

ton. --- Autre preuve. C'est que tandis que le P. Amiot écrivoit contre Mr. de N. à Peekin, le chinois du Vatican vérifioit & confirmoit ses observations à Rome.

Mais pourquoi quelques Jéfuites ont-ils tenu en Europe le même langage que ceux qui écrivoient à la Chine ? La réponse est aisée ? Pourquoi les membres d'un corps aussi uni que celui des Jéfuites, & qui avoit l'*unanimité* pour règle, ne vouloient-ils pas être en contradiction les uns avec les autres ? pourquoi les Jéfuites d'Europe craignoient-ils de nuire à ceux de la Chine, & en même-tems à la religion qu'ils prêchoient ? Ils favoient que le propos imprudent d'un capitaine espagnol, avoit perdu la religion au Japon ; ils favoient que c'étoit un crime capital à Pekin d'écrire contre les préjugés de la nation ; & ils favoient que les rapporteurs ne font pas des êtres bien rares. Du reste, plusieurs Jéfuites en Europe ont cru pouvoir fronder les prétentions chinoises, & les journalistes de Trévoux font de ce nombre.

Revenons un moment à la lettre écrite à la société-royale de Londres. Sans nous arrêter à ce qui regarde l'antiquité & le langage de la Chine, dont nous avons parlé assez pour fixer le jugement de nos lecteurs, nous en rapporterons quelques passages vraiment intéressans. Le raisonnement des chinois sur les études & l'acquisition des sciences paroît bien juste & peut servir de leçon à bien des savans, qui à force d'assembler & d'entasser des idées y mettent de la confusion &

les empêchent de plus de prendre la confiance nécessaire pour former des jugemens conséquens & vrais. “ Les chinois ne croient
 „ pas que la vie d’un citoïen soit assez à
 „ lui , pour l’étendre à tout ce que les ré-
 „ volutions des siècles , la distance des lieux ,
 „ ou les ténèbres de l’antiquité ont poussé
 „ loin de la sphère de leurs connoissances.
 „ Que nous importe de savoir , disent-ils ,
 „ ce que nos peres ont ignoré sans danger
 „ & ce que nous apprendrions sans fruit ;
 „ peut-être même pour devenir plus avidés
 „ de ces connoissances stériles qui affament
 „ l’ame de nouveautés , & augmentent en
 „ elle cette intempérance de savoir si fatale
 „ dans tous les tems aux bonnes mœurs &
 „ à la vérité „. En effet , il y a dans la
 science comme dans la possession des autres
 biens , une espece de *mediocrité d’or* * , ainsi
 que parle Horace , qui forme les vraies richesses & qui fait les riches heureux. C’est celle
 où l’on se contente des connoissances utiles
 & dirigées vers un but déterminé , où l’on fait
 ignorer beaucoup de choses pour en mieux
 savoir beaucoup d’autres (a).

* *Auream
 quisquis
 mediocritatem
 diligit.*
 H.

La maniere dont les chinois s’expriment sur certains caracteres de leur langue ne laisse presque point de doute , qu’ils n’aient eu , il y a bien des siècles , des idées assez précises de quelques mysteres de la religion

(a) *Nescire quaedam pars magna sapientia.*
 Sen.

chrétienne. “ Selon *Choue-ouen*, ce livre si
 „ vanté, Δ est *trois unis en un* . . . C'est
 „ *trois unis, pénétrés, fondus en un*. *Lieou-*
 „ *Chong-Tsing-hoen* qui est une explica-
 „ tion raisonnée & savante des plus anciens
 „ caractères, s'exprime ainsi : Δ signifie
 „ union intime, harmonie, le premier bien
 „ de l'homme, du ciel & de la terre, c'est
 „ l'union des trois. Car unis, ils dirigent
 „ ensemble, créent, & nourrissent. L'image
 „ de trois unis en une seule figure, n'est
 „ pas si obscure en elle-même; cependant
 „ il est difficile d'en raisonner sans se trom-
 „ per, il n'est pas aisé d'en parler „. Ce
 langage est assurément bien analogue à celui
 des chrétiens sur la Trinité. Aussi le P****
 croit-il que les anciens chinois connoissoient
 ce mystère. Mais comme il n'y a pas d'ap-
 arence qu'ils furent là-dessus mieux inf-
 ruits que les Juifs, qui avant Jesus-Christ
 ne paroissent pas avoir eu une connoissance
 bien distincte de la Trinité, il est nécessaire
 de rapprocher l'époque de ce livre, & de le
 croire, malgré tout ce que dit le P****,
 postérieur à la prédication de l'évangile, &
 peut être même à la mission nestorienne du
 septième siècle (a). Le passage suivant, tiré

(a) Cette réflexion bien appréciée est bien
 propre à inspirer une grande défiance de ce
 qu'on nous dit de l'antiquité des livres chinois,
 nous sommes très-sûrs de la faire approuver
 par tous les vrais théologiens, par tous les hom-
 mes instruits de l'économique dispensation de
 lumière dont la Providence a formé l'ouvrage
 gradué de la révélation, M 2

du *Tao* est également remarquable. “ En
 „ vain vous intéressez vos sens sur tous
 „ trois , votre raison seule peut vous en
 „ parler , & elle vous dira qu'ils ne font
 „ qu'un ; au-dessus il n'y a point de lumie-
 „ re , au-dessous il n'y a point de ténèbres.
 „ Il est éternel. Il n'y a point de nom qu'on
 „ puisse lui donner , il ne ressemble à rien
 „ de tout ce qui existe. C'est une image
 „ sans figure , une figure sans matière. Sa
 „ lumière est environnée de ténèbres. Si
 „ vous regardez en haut , vous ne lui voyez
 „ point de commencement ; si vous le sui-
 „ vez , vous ne lui trouvez point de fin.
 „ De ce qu'il étoit le *Tao* de tous les tems ,
 „ concluez ce qu'il est ; savoir qu'il est éter-
 „ nel , c'est un commencement de sagesse „
 ---- Le livre de *Sec-Ki* dit : *autrefois l'Em-*
pereur sacrifioit solennellement de trois en
trois ans à l'esprit Trinité & Unité.

Le missionnaire ne se dissimule pas le ridi-
 cule qu'on se donne aux yeux de quelques
 savans de l'Europe , lorsqu'on allie la reli-
 gion aux sciences & qu'on découvre chez
 les anciennes nations de nouvelles preuves
 du christianisme : “ On risque d'être criblé
 „ de bons mots d'un certain genre de sa-
 „ vans. Qui fait même s'ils ne m'affuble-
 „ roient pas des épithetes d'esprit borné ,
 „ d'ame foible & encroutée de petites idées
 „ de religion , si ces vûes que je propose ,
 „ leur étoient communiquées. Comme si
 „ on ne montroit de vrai savoir qu'en
 „ épousant des systêmes qui dégradent la

„ raison , ou en parlant avec profondeur
 „ des rêves métaphysiques „.

En parlant de l'athéisme & de la tolé-
 rance des chinois, le missionnaire s'exprime
 de la manière suivante : “ Je suis fâché
 „ pour ceux qui parlent si hardiment sur
 „ l'athéisme prétendu des chinois anciens
 „ & modernes; mais je crois facile à prou-
 „ ver historiquement que les anciens chinois
 „ ont connu long - tems & adoré le vrai
 „ Dieu , ont eu connoissance même du
 „ Messie à venir. Pour les modernes , il
 „ peut y avoir des athées & des matéria-
 „ listes de cœur & de conduite. Les *Jou-*
 „ *Kiao*, ou vrais lettrés, sont théistes dans
 „ la spéculation & peu dans la pratique, à
 „ en juger par ce qui paroît. Pour le peu-
 „ ple, il est clair qu'il n'est pas athée. Quoi-
 „ qu'on en dise, je soutiens qu'on feroit
 „ couper la tête ici ou même mettre en pic-
 „ ces un auteur qui imprimeroit certaines
 „ maximes que j'ai lûes en Europe dans des
 „ livres malheureusement trop répandus. Le
 „ tolérantisme chinois ne va pas jusqu'à
 „ ce qui attaque la substance des loix &
 „ les premiers liens de la société „. Les
 gens qui nous renvoient sans cesse aux
 principes de la politique chinoise, ne nous
 renverront sans doute pas à celui-ci.



Ode sur les Volcans.

Sur un char de rubis le Dieu de la lumière,
SMonte en vainqueur superbe au céleste parvis.
 Il parfume de feux son immense carrière.
 Il étale sa pompe & sa grandeur entière
 A nos yeux éblouis,

Sa majesté se peint sur la face du monde.
 De l'or de ses rayons il daigne l'embellir.
 Il ouvre les trésors de sa source féconde :
 On voit par-tout regner sur la terre & sur l'onde,
 La joie & le plaisir.

Dans la plaine riante où l'Eridan murmure,
 Saturne a déployé son beau voile d'azur.
 Cérès a dénoué sa blonde chevelure.
 Flore, de ses présens couronne la nature :
 L'onde est claire & l'air pur.

Jouissez des beaux jours que le printems vous don-
 ne,
 Tranquilles habitans de ces climats heureux.
 Une coupe à la main, bientôt le riche automne,
 Va faire avec transport bouillonner dans la tonne
 Vos vins délicieux.

Mais quel horrible bruit vient de se faire en-
 tendre !
 Je vois un mont brûlant qui paroît dans les airs :
 La foudre dans son sein s'allume & vient répandre
 Des tourbillons de feu, de fumée & de cendre,
 Vomis par les enfers.

La terre tout-à-coup chancelante, éperdue
 Semble fuir en tumulte au centre du néant ;
 Le char du Dieu du jour se dérobe à la vue ;
 La nature se trouble & paroît confondue
 En cet affreux moment.

La mer au même instant reculant d'épouvante
 Va se précipiter en ses gouffres profonds.
 Mais Neptune en courroux , d'une voix effrayante,
 Fait porter jusqu'aux cieux son onde mugissante
 Par les vents furibonds.

Vulcain dans son audace a fondé le Tartare :
 Il a pompé les feux de ses noirs fouterrains.
 Au sommet de l'Etna sa fureur nous prépare
 Des horreurs de l'abime une image barbare
 Et funeste aux humains.

On voit couler des flancs de ce mont formidable ,
 Des torrens de bitume & de souffre enflammés.
 Ils sillonnent la terre : & leur cours effroyable
 Va causer pour jamais la perte inévitable
 De ces champs allarmés.

Que vois-je! quel spectacle! ô ville infortunée *!
 Dans un étang de feu tes murs ont disparus *
 De flamme & de volcans sans cesse environnée, *nun*
 Un abime s'entr'ouvre; & Cybile étonnée
 Ne te retrouve plus.

Par Mr. C. . .



*Lettres turques recueillies & publiées par
 Etienne Pastor-Vecchio. A Constantinople
 1776.*

JE ne fais par quelle fatalité toutes les lettres nationales, ou qui portent le nom général d'une nation, les lettres *persanes, juives, chinoises, iroquoises, turques* &c. sont des productions très-hazardées, où le mal l'emporte presque toujours sur le bien, & où le bien est tellement altéré qu'il ne sauroit compenser ni affoiblir l'impression du

mal. Ces lettres turques ont également scandalisé les catholiques & les protestans, puisqu'on les a prosrites à Rome & à Dresde. La cour impériale les a sévèrement défendues comme contenant des maximes non-seulement injurieuses à la religion, mais aux gouvernemens chrétiens, ennemies des bonnes mœurs, & propres à nourrir le libertinage tant celui du cœur que celui de l'esprit. L'auteur est le prétendu turc, dont nous avons parlé dans le Journal du 1. Novembre, p. 365. On l'appelle le prince de Montenegro. Ceux qui croient le connoître le mieux, disent qu'il est d'une des principales familles de Dalmatie, qu'il n'est point turc, comme il cherche à le persuader, mais catholique-romain; que son véritable nom est Zannowick, comte de Cernowich; qu'il est âgé d'environ 25 ans.

Parmi une multitude de faillies d'imagination, où souvent le bon goût est aussi choqué que le bon sens; où les idées les plus communes sont noïées dans des déclamations sans fin, accommodées au stile oriental, on trouve quelques passages qui mériteroient des éloges, s'ils ne se trouvoient pas en fort mauvaise compagnie. Tel est le suivant, que nous ne rapportons que parce qu'il contient de fort bonnes leçons pour des gens qui ne sont pas plus sages que notre turc, & qu'il est toujours glorieux à la religion de voir ses ennemis se réfuter les uns les autres. Le même passage fera connoître

le ftile foible & verbiageur de ce faifeur de lettres.

“ Le Moteur univerfel, bons mufulmans,
 „ que les uns nomment *Dieu*, & les au-
 „ tres *Créateur*, nous a tellement *impreff-*
 „ *ionnés* par fon opération continuelle fur
 „ notre efprit & fur nos yeux, que nous
 „ ne pouvons penfer, ni voir, fans être
 „ convaincus de fa providence & de fon
 „ action. Admirable providence, qui vifible
 „ dans fon invifibilité, finie dans fon infi-
 „ nité, mefurée dans fon immenfité, mo-
 „ mentanée dans fon éternité, s’étend de-
 „ puis l’ange jufqu’à l’homme, depuis l’hom-
 „ me jufqu’au volatile, depuis le volatile
 „ jufqu’à l’infecte, depuis l’infecte jufqu’au
 „ grain de fable, qui n’a ni mouvement,
 „ ni vie! c’eft cette Providence qui azure
 „ & dore les cieux, qui argente les aftres
 „ nocturnes, & qui colore les nuages: Pro-
 „ vidence dont la main creufe les rivieres,
 „ dont le craïon émaille nos campagnes,
 „ dont le mouvement ébranle la terre & la
 „ foutient „.

“ Ainfi tout eft l’ouvrage de la Provi-
 „ dence, & nous n’agiffons & ne respirons
 „ que par fon impreffion. Mais l’homme fe
 „ joue de ce qu’il devoit le plus craindre
 „ & refpecter; comme s’il étoit le maître
 „ d’anéantir la Divinité même par fes de-
 „ firs, il fe perfuade qu’il n’y en a point,
 „ parce qu’il le fouhaite: fouhait abomina-
 „ ble, & dont je ne vous parle qu’en frif-
 „ fonnant: fouhait qui a produit la fecte

„ des incrédules ; c'est-à-dire , de ces hom-
 „ mes qui ne parlent que pour blasphémer ,
 „ qui ne blasphément que pour séduire ,
 „ qui ne séduisent que pour se faire un
 „ parti , qui ne se font un parti que pour
 „ braver les loix divines & humaines , &
 „ qui ne bravent ces loix que pour se li-
 „ vrer impunément à leurs desirs corrom-
 „ pus „.

“ Ah ! que ne puis-je ici du souffle de
 „ ma bouche exterminer ces hommes auda-
 „ cieux , apprendre à la terre que l'on n'est
 „ grand que lorsqu'on se croit petit , su-
 „ blime que lorsqu'on est humble , digne
 „ d'éloges que lorsqu'on les rejette , savant
 „ que lorsqu'on a la foi „.

Cet homme qui prêche si fortement l'hu-
 milité , est lui-même épris de la vanité la
 plus forte. Il ne parle que de l'éternité de
 sa gloire & de l'incorruptibilité de ses lau-
 riers , il les met à côté de ceux de l'Impé-
 ratrice de Russie. “ Comme tu répands tes
 „ biensfaits depuis Tobolsk jusqu'au Cap-
 „ Matapan ; ainsi moi , couronné d'un lau-
 „ rier barbare , mais immortel & incorrupti-
 „ ble , je déploie depuis le Pont-Euxin jus-
 „ qu'à l'Elbe l'étendard de la vérité „. Son
 désintéressement n'est pas mieux établi que
 sa modestie ; après avoir dit les choses les
 plus flatteuses à Catherine II , il espère bien
 d'en être païé en argent comptant. “ Quant
 „ à tes trésors , je les respecte & je les re-
 „ garde avec la même vénération , que j'ai
 „ pour ceux de Dieu même. Celui qui ne

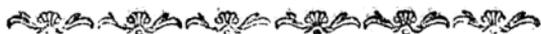
„ reçoit pas de ta main quelque récompense dans ce siècle de fer, que tu a sù changer en celui d'Auguste, n'a pas lieu de se plaindre; car tu recherches tous ceux qui ont un vrai mérite, & tu es la seule qui sache distribuer cet or qui se multiplie dans tes mains „.



* * * **M**R. l'abbé Floris déjà connu par la première partie des *droits de la vraie religion soutenus contre les maximes de la nouvelle philosophie*, se propose de donner la suite de cet ouvrage, qui dans sa totalité pourra être porté à 9 vol in - 8°. “ Quoique le public, dit-il, me connoisse trop peu pour être porté à me croire d'a bord sur ma parole, je ne laisserai pas de compter provisoirement sur sa confiance, en lui promettant 1°. qu'il n'y aura rien d'inutile dans cet ouvrage; 2°. que ceux qui l'auront bien lû, n'auront plus rien à craindre de la nouvelle philosophie; 3°. que nous raisonnerons presque toujours sur des faits, qui forment communément des argumens sans réplique, parce que vû ma manière de procéder, on ne peut répondre à ces faits que par d'autres faits, & que, les faits manquant, l'erreur est réduite au désespoir. . . Oui, quoiqu'on puisse dire, nous asûrons qu'avec cet ouvrage on fera bien armé contre les efforts de l'irréligion. Il n'y a personne,

„ sonne , en état de le comprendre , qui ne
 „ puisse dire à un incrédule , qui lui fe-
 „ roit une nouvelle objection : Il n'est pas
 „ possible qu'une religion si bien appuïée
 „ n'ait une réponse à votre difficulté. Dût-
 „ elle être encore long - tems insoluble ,
 „ tant de vérités n'existent pas sans l'en-
 „ semble de toute vérité , encore qu'on ne
 „ découvre pas tout - à - coup des principes
 „ qui nous aident à résoudre ce qu'on ob-
 „ jecte de nouveau de siecle en siecle.
 „ On ne tirera qu'autant d'exemplaires qu'il
 „ se présentera de souscripteurs. Je délivre-
 „ rai cet ouvrage tout entier à la fois. Le
 „ public achetera , par un peu de patience ,
 „ la satisfaction de lire de suite , un livre
 „ dont toutes les parties sont liées , au lieu
 „ d'en lire une après que les impressions , fai-
 „ tes par les précédentes , sont presque toutes
 „ effacées. Il comprendra tout ce qui con-
 „ cerne l'indifférence de religion , considérée
 „ sous tous les points de vûe possibles ; ou-
 „ vrage qui , tel que je l'ai conçu , n'existe
 „ dans aucune langue , & qui embrasse , dans
 „ son plan , toutes les objections dirigées par
 „ le raisonnement , ou la subtilité contre le
 „ christianisme. Mais nous n'en sommes
 „ pas encore là. Je travaille lentement.
 „ Puisse-je être lû de même ! D'ailleurs ,
 „ comme je l'ai dit plus haut , je ne revien-
 „ drai plus sur ce livre ; autre raison qui le
 „ retiendra dans mes mains , jusqu'à ce que
 „ je lui voie tout ce que je peux lui
 „ donner. J'ai renfermé , suivant mon usa-

„ ge, tous les objets de cette lettre dans le
 „ plus petit espace possible. Il faut être
 „ concis, quand on parle à un siecle qui
 „ pense. Il faudra bien peser toutes les par-
 „ ties, grandes ou petites, d'un écrit si
 „ court, lesquelles contiennent toutes quel-
 „ que notion nécessaire. Que si on desiroit
 „ d'autres éclaircissémens, sur-tout sur la
 „ premiere partie que l'on connoît, on pour-
 „ roit nous écrire, en affranchissant les let-
 „ tres. Nous demeurons à *Paris, sur l'an-*
 „ *cienne Place aux Veaux, près du Pont*
 „ *Marie* „.



Calendrier de Philadelphie. 1777.

Le nombre des calendriers égale celui des journaux & des gazettes. Nous n'annonçons celui-ci, que pour avertir les lecteurs chrétiens, que c'est une rapsodie des plus vieilles déclamations contre l'église, le clergé, la croïance & le culte des chrétiens. Il ne s'agit pas ici de *Philadelphie* en Amérique. *Philadelphie* signifie *amour des freres*; il est employé ici comme synonyme des mots *bienfaisance, humanité, tolérance* &c., qu'on fait être le cri de guerre des philosophes, lorsqu'ils attaquent la religion ou ses ministres. Petits moiens! Les fots même ne prennent plus le change.

QUoiqu'aucune considération nous oblige de répondre aux lettres anonymes, nous prions celui qui nous a reproché *de voir par-tout des erreurs dans un tas d'hommes qui n'ont jamais pensé sur la religion autrement que nous-mêmes*, de bien vouloir nous indiquer les passages où notre critique peut s'être égarée. Nous n'avons jamais refusé de rendre raison de nos jugemens littéraires, de vérifier les citations, de mettre le public à même de prononcer sur la fausseté ou la justesse de nos observations. Nous ne connoissons aucun périodiste qui pousse la délicatesse de la critique aussi loin. Mrs. Clément & Palissot viennent de former un Journal, où les auteurs sont reçus à se plaindre contre les critiques qu'ils essuient de la part des autres Journalistes. Cet avantage, nous l'avons nous-mêmes assuré à tous les auteurs, dont nous avons annoncé les ouvrages : leurs plaintes ou leurs justifications ont toujours été admises, on les a insérées, on y a répondu, on a pesé leurs raisons avec les nôtres ; & jusqu'ici il n'a pas paru que nous aïons fait injure à qui que ce soit ; nos adversaires eux-mêmes, après avoir eu pleine liberté de dire dans le Journal même tout ce qu'il leur a plu d'alléguer, ont paru convenir, au moins par leur silence, que nous ne leur avions

pas fait tort. V. les Journ. d'Avril 1774, p. 239. --- 1. Mai 1775, p. 645. --- 1. Août, p. 182. --- 15 Août, p. 260. --- 15 Oct. p. 570. --- 1. Janv. 1776, p. 30. --- 15 Janv. p. 108. --- 1. Juillet, p. 335. --- 15 Sept. p. 95. --- 1. Janv. 1777, p. 11.

Remede très-efficace contre l'épilepsie.

Extrait du Journal des beaux-arts.

Prenez trois poignées de fleurs de buglose récemment cueillies, mettez-les infuser dans une livre d'esprit préparé avec de la lie de vin, ou, si vous n'avez point d'esprit, ce qui pourroit très-bien vous arriver, mettez-les infuser au vin, ou simplement à l'eau; laissez le tout en macération pendant trois jours, dans un vase de verre exactement bouché; ensuite exprimez, passez au filtre, & faites prendre de cette infusion une cuillerée tous les matins à l'épileptique; avant deux mois, nous le garantissons radicalement guéri, tant est puissante, dans les fleurs de buglose, la vertu antiépileptique. A l'égard du régime à observer, il n'en est point; le patient aura seulement soin de ne pas faire des excès, & sur-tout de ne pas se chagriner, ni s'ennuyer. En conséquence, écarterez loin de lui tous dissertateurs, compilateurs, glossateurs, journalistes, dramatises &c; point de drame sur-tout, n'en lût il qu'un, il resteroit épileptique; mille tonneaux d'infusion de buglose ne le guériroient pas.

IL est toujours avantageux de rappeler les remedes dont les anciens se sont servis & que les modernes d'après eux ont employés avec succès, sur-tout si leur compolition est aisée & qu'ils n'aient rien qui puisse les rendre dangereux. Tel

est celui que Galien recommande contre les insomnies opiniâtres, & dont Mr. Aubry dit avoir fait usage avec un succès singulier, non-seulement dans les insomnies rebelles, mais encore dans les douleurs de tête, des oreilles, des yeux. Le voici :

Prenez des têtes de pavot seches ou vertes, de la semence de laitue, des fleurs de violettes, des feuilles de myrthe, que vous ferez cuire dans un vaisseau plein d'eau, pour en faire une forte decoction avec laquelle vous laverez bien les pieds, les jambes & les cuisses du malade ; après quoi vous les essayerez d'abord doucement, ensuite fortement & vous les frotterez avec un morceau de flanelle, une brosse ou un linge. Quand la friction sera finie, vous ferez mettre le malade au lit & il dormira.

Le *Palais* est le mot de la dernière énigme.

D' Une très-ancienne & très-noble naissance
 Produit par la justice & la magnificence,
 Je suis de la discorde assez souvent l'auteur.
 Je donne aux plus poltrons l'audace & la valeur.
 Protecteur des beaux arts & de toute science,
 Des plus barbares lieux je bannis l'ignorance.
 Toujours pour m'obtenir, on fait tout ce qu'on peut.
 Je parois aux humains sous la forme qu'on veut ;
 Mais telle qu'elle soit, elle est toujours honnête ;
 Bien souvent je ne suis que des bâtons, des croix,
 Des livres, des rameaux, encore moins quelquefois.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 5 Décembre.)
 Il y a à la cour de grandes discussions sur le commerce de la mer-noire , dont la liberté est accordée aux russes ; les difficultés que cette nation rencontre sans cesse de la part du gouvernement , pourroit bien enfin avoir des suites sérieuses. --- On dit depuis quelques jours que Kerkuk a passé dans les mains des persans ; qu'il y a très-peu d'espérance de sauver Bagdad. La Porte se voit réduite à envoyer un Seraskier à Erzerum & à y faire passer des sommes considérables. Si les tartares ne sont pas secourus par la Porte , ils se jetteront peut-être dans les bras des persans. ----- On s'attendoit à de grands changemens après les fêtes du *Bairam* ; mais les officiers de la Porte ont été tous confirmés dans leurs emplois , à l'exception du Mufti qui a été déposé & qui a été remplacé par le Cadileskier , ou grand-juge de Romélie. Cependant quoique le grand-Visir ait été confirmé il y a huit jours dans son poste , on croit qu'il ne le conservera pas long-tems. Il court même aujourd'hui un bruit de sa déposition , & plusieurs soutiennent qu'elle lui a déjà été

annoncée. De simple dervis ou moine, ce qui ne signifie pas grand'chose en Turquie, il étoit parvenu au viziriat, & c'est pourquoy on l'appelloit encore Dervis-Pacha. C'est au reste un homme d'un bon caractère, affable & sociable.

R U S S I E.

PÉTERSBOURG (*le 20 Décembre.*) Le 7 de ce mois, le baron de Duben, envoyé extraordinaire du Roi de Suède en cette cour, eut une audience particulière de l'Impératrice, ainsi que de Leurs Alteſſes Impériales, dans laquelle il eut l'honneur de complimenter Sa Majesté, au nom du Souverain son maître, sur le mariage du Grand-Duc de Russie. Avant'hier, fête de l'ordre de St. André, la cour a été en grand gala; les chevaliers en habit de l'ordre, les dames & cavaliers, ainsi que les ministres étrangers se rendirent dans la grande sale d'audience, d'où vers midi, ils accompagnèrent à la chapelle de la cour l'Impératrice, aiant l'habit de Grande-Maitresse dudit ordre. Le service & la prédication étant finis, cette auguste Souveraine rentra dans ses appartemens & y admit les personnes du premier rang à l'honneur de lui baiser la main; puis Sa Majesté dîna sous le dais avec Leurs Alt. Imp., & les chevaliers dans la galerie à une table de trente couverts. Le soir, il y eut dans la même galerie grand bal, que Leurs Alt. Imp. honorèrent de leur présence & où la principale

noblesse de l'un & l'autre sexe, ainsi que les ministres étrangers étoient rassemblés. Le soir, toute la ville fut illuminée.

Pendant que le gouvernement travaille d'un côté à s'ouvrir un passage vers l'Amérique-septentrionale, & de l'autre à s'assurer une communication avec le Japon, il ne néglige rien pour réunir par le moyen des grands chemins & des canaux les différentes provinces de l'état & leur faciliter de plus en plus le commerce intérieur. Sa Maj. Imp. s'occupe aussi des moyens de communiquer plus directement avec l'empire de la Chine, dans la vûe d'éviter les fraix des caravanes, dont jusqu'ici la route a été peu sûre & très-pénible. C'est sur-tout pour ce dernier objet que l'Impératrice a établi des colonies dans le grand espace de terre qui se trouve entre les villes d'Udinsk & de Selinsk, dans la partie méridionale de cet empire sur les frontières de la Chine. Dès l'année 1766 on y attira une colonie d'agriculteurs polonois qui commence à peupler ces vastes déserts. Les vûes de notre auguste Souveraine n'ont pas été suivies avec fidélité. Plusieurs officiers se trouvant fort éloignés de la cour, se sont rendus coupables d'exactions & d'actes tyranniques, qui tendent à détruire le grand projet de l'Impératrice. Instruite de ces abus, Sa Maj. Imp. vient de donner des ordres pour les réprimer, & punir l'avarice des magistrats infidèles à qui elle avoit confié le gouvernement de ces païs nouvellement habités.

P O L O G N E.

VARSOVIE (*le 3 Janvier.*) Le Roi a conféré l'ordre de St. Stanislas à Mr. Pruszack , castellan de Dantzig. Plusieurs officiers des gardes lithuaniennes à pied sont revenus depuis peu de Lithuanie ; & comme on fait des réparations dans les pavillons des casernes de Casimir , on ne doute pas que ce beau régiment ne revienne après le nouvel an en cette ville pour y rester. La commission sur l'éducation doit ouvrir ses séances le premier de Février prochain ; on y entendra des plaintes & des choses extraordinaires. On écrit de Cowno en Lithuanie que le prince Poniatowski , chevalier des ordres roïaux , lieutenant-général de l'armée de la couronne & membre de la commission pour l'éducation nationale , passant par cette ville pour aller à Pétersbourg , s'y étoit arrêté un jour pour examiner l'état des écoles dans ce país , & qu'il y avoit fait de grandes largesses pour encourager les maîtres & les écoliers.

Le Roi vient de donner des ordres très-exprès , pour assûrer à la commission de l'éducation nationale le produit des biens de la feue Société. Le rescrit roïal est un acte d'autorité ; il pourra être suivi de quelques autres , qui accoutumeront peu-à-peu les polonois à la subordination. La constitution redigée par la dernière diète , pour terminer les différens qui regnoient entre le duc de Courlande & la noblesse , remet les choses sur le pied

où elles étoient en 1642, 1717, 1737; ou pour tout dire en deux mots, il a été réglé que le duc ne pourroit plus désormais empiéter sur les droits de l'ordre équestre, ni l'ordre équestre chicaner le duc. C'est à peu près ce qu'ont fait les Puissances voisines de la Pologne, pour accorder le Roi & la république. C'est dans l'histoire du duché de Courlande qu'on peut tirer les éclaircissemens nécessaires à l'intelligence de cette constitution.

Le comte Mlodziejowski, grand-chancelier de la couronne, a envoié, comme évêque de Posen & de Varsovie, une lettre circulaire dans son diocèse. Cette lettre porte en substance, " que dans une assemblée particulière du clergé, tenue le 4 du mois dernier, il avoit été statué de paier, à titre de don gratuit, pour cette année la somme de 79096 florins polonois & trois gros à la république, au lieu de 60. mille florins qu'on étoit dans l'usage de verser dans le trésor de la couronne „. Il y est dit, que cette somme sera prélevée sur les biens du clergé tant séculier que régulier; on y prescrit la forme & le tems de cette perception. Toutes les cheminées y sont taxées à six florins trois gros polonois, à l'exception pourtant des couvens de Capucins, de Réformates, de Bernardins, de Carmes-déchaux, des Freres de la miséricorde & des hôpitaux.

Il paroît que le conseil-permanent s'occupe plutôt à pourvoir au moïens d'entretenir convenablement les troupes que la république

a sur pied , que de ceux de les augmenter. Dans l'espece de tutele où cet état se trouve réduit par les circonstances , il lui convient bien moins de songer à se rendre tout d'un coup redoutable , que de tirer le meilleur parti possible des facultés qui lui restent , & de réparer ses forces par un régime sage , plutôt que de les énerver tout-à-fait par des efforts dont elle n'est pas capable. En conséquence de ce plan , le conseil-permanent travaille à réduire en infanterie , la plus grande partie de la cavalerie nationale ; & en cela il paroît avoir un double objet en vûe ; d'abord un objet économique , puisque l'infanterie coute beaucoup moins ; & ensuite un objet politique , qui seroit d'éteindre insensiblement ce goût de chevalerie , qui au moindre mécontentement porte la noblesse à monter à cheval & à troubler l'état pour le prétexte le plus frivole ou le plus faux.

La feue Reine de France , de la maison de Leczynski , aiant hypothéqué sur ses biens de Sierakow dans la Grande-Pologne , une somme de 20 mille ducats , dont les intérêts devoient être perçus par les ci-devant Jésuites de ce royaume , il fut question de confisquer cette somme au profit de la république après l'abolition de la Société : cependant la diète de 1775 se détermina enfin à en disposer en faveur de la princesse Sapieha , sœur du grand-général de la couronne , comte Branicki , ou plutôt en faveur de son fils , général d'artillerie de Lithuanie. La dernière diète a réglé que cette somme resteroit

sur lesdits biens , sans pouvoir être retirée & transportée hors du pais , en laissant la disposition des intérêts à Mesdames de France , filles de la feuë Reine. Pour dédommager le prince Sapieha , on lui a assigné une somme de 360 mille florins sur le produit de la vente des biens des ci - devant Jésuites.

Au moment où la communauté des Réformés comptoit de faire benir l'église qu'elle vient de bâtir ici , il lui est survenu non-seulement une défense de procéder à cette cérémonie , mais elle a encore été citée par-devant le tribunal ecclésiastique pour prouver le droit qu'elle avoit de construire cette église.

La comtesse Potocka , qui vient de mourir , étoit fort connue par son attachement aux Jésuites. C'est cette dame qui leur a fait de grands dons dans leurs malheurs & qui avoit envoié annuellement des sommes considérables pour l'entretien des Jésuites portugais , depuis le moment où ils avoient été jettés sur les côtes de l'état ecclésiastique.

E S P A G N E.

MADRID (le 16 Décembre.) A l'occasion de la fête de la Conception de la Ste. Vierge , sous la protection de laquelle est l'illustre ordre de Charles III , le Roi déclara grands-croix dudit ordre le duc d'Uzeda , grand-chambellan du prince des Asturies ; Dom Ange Spinola , son premier écuyer ;

le comte Ferdinand Nugnez ; les marquis d'Arizza & de Cagolludo , ainsi que le comte de Cifuentes.

On a conduit en prison Mr. Olivarez qui avoit introduit dans ses terres la pleine tolérance de toutes les sectes. --- Les progrès de l'irréligion , & , ce qui est difficile même à imaginer , de l'athéisme le plus décidé & le plus pur , sont devenus si sensibles dans cette capitale même de l'empire *catholique* , qu'il n'a plus été possible de les dissimuler. S. M. informée des secousses par lesquelles ce monstre ébranloit les fondemens de la société , de la subordination , de la sécurité & de la félicité publiques , s'est hâtée d'obvier au désordre par les voies les plus promptes ; en attendant qu'on ait pris des mesures précises pour étouffer le mal , elle a cru devoir donner une nouvelle vigueur au tribunal de l'inquisition , tribunal calomnié par l'ignorance & injustement diffamé par la cabale philosophique (a). Du reste , s'il y a

(a) Qui croiroit que les paroles suivantes sont de Mr. de Voltaire ? “ Il faut être bien mal-
 ,, adroit pour calomnier l'inquisition , & pour
 ,, chercher dans le mensonge de quoi la rendre
 ,, odieuse ,, ----- “ S'il y a dans les procédu-
 ,, res de l'inquisition des abus , disoit Stanislas
 ,, le Bienfaisant , qu'on les corrige , mais qu'on
 ,, ne lui ôte pas la gloire d'avoir préservé l'Es-
 ,, pagne de l'hérésie & de tous les maux qu'elle
 ,, engendre ,, En effet , si depuis 200 ans l'Es-
 ,, pagne n'a pas nagé dans le sang de ses citoyens ,
 ,, comme la France , l'Allemagne , l'Angleterre ,
 la

quelques abus à réformer dans les procédures de l'inquisition, c'est à la sagesse du gouvernement, à l'équité & à la religion du Roi qu'il appartient d'y porter remède (a); ce n'est pas aux réformateurs à coups de coignée, comme les appelle un de leurs propres associés, qu'il appartient de donner des

la Hongrie, la Suisse, les Pays-Bas &c. &c., c'est uniquement à l'inquisition qu'elle en est redevable; nous désirons les savans du jour de nous donner sur ce point un démenti un peu raisonné.

(a) Voici comme parle de l'inquisition l'abbé de Veirac dans son ouvrage de *l'état présent de l'Espagne*: " J'avoue que si ceux qui se déchaient contre le tribunal de l'inquisition, avoient regard à ceux qui le composent, ils en parleroient tout autrement ". Et après avoir fait l'énumération des personnes respectables, sages, éclairées, charitables, bienfaitantes, qui en font les membres, il continue de la sorte. " Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que la prévention a tellement prévalu, que je désespère en quelque manière de pouvoir faire convenir mes compatriotes que la circonspection, la sagesse, la justice, l'intégrité sont les vertus qui caractérisent les inquisiteurs ". Cependant Mr. l'abbé de Vairac a montré tout cela avec succès, comme on peut voir dans son ouvrage. On peut consulter encore le naïf & judicieux P. Labat, *Voyage d'Espagne & d'Italie*, Amsterdam 1731, tome I. p. 9. --- Tome VI. p. 50. --- Tome VIII. p. 151. Dans ce dernier endroit on lit les mots suivans. " Le redoutable tribunal de l'inquisition : je me sers du terme de redoutable, parce qu'il l'est en effet aux pécheurs endurcis, aux incorrigibles, aux impénitens ". --- L'auteur des préjugés ajoute, qu'il faut être bien méchant ou une bien mauvaise tête, pour être repris par ce tribunal.

loix aux Monarques. Il y a dans tous les états des tribunaux qui sont chargés à défendre les plus petits intérêts des citoyens, à maintenir la propriété des biens les plus chétifs : pourquoi n'y en auroit-il pas un dont la charge seroit de maintenir la religion, reconnue par ses ennemis même, pour être le foier de toutes les vertus, la philosophie de tous les âges; le ressort le plus puissant qui soit dans la main des vrais politiques, plus fort que l'intérêt, plus universel que l'honneur, plus actif que l'amour de la patrie, le garant le plus sûr que les Rois puissent avoir de la fidélité de leurs peuples, & les peuples de la justice de leurs Rois?

La ville de Murcie qui est la patrie du comte Florida-Blanca, chevalier Monino, a fait des réjouissances pour célébrer l'élévation de son compatriote au poste de secrétaire d'état au département des affaires étrangères. Le chapitre en corps alla faire une visite au pere de ce ministre qui vit encore & s'est fait prêtre. Pendant trois jours, il y a eu des combats de taureaux & le soir, des illuminations.

MALAGA (le 5 Décembre.) L'escadre de Dom Felix de Texada, capitaine de vaisseau, consistant en 3 frégates & 3 chébecs, rentra hier dans ce port, aiant à bord 8 turcs : elle les a fait prisonniers, après une action contre deux chébecs algériens, qu'elle a contraints d'échouer sur la côte d'Afrique, où l'un a été brûlé par les gens

même de l'équipage, & l'autre l'a été par ordre de Mr. de Texada, sur l'impossibilité qu'on trouva de le remettre à flot, pour l'emmener en Espagne. Ces deux chébecs étoient accompagnés d'un sénégal portugais, richement chargé, dont ils s'étoient emparés, & auquel ils ont également mis le feu, au moment qu'ils le virent sur le point de tomber entre les mains de l'escadre espagnole.

P O R T U G A L.

LISBONNE (le 15 Décembre.) L'état actuel où se trouve le Roi, donne quelque espoir de le voir se rétablir, depuis l'heureux effet qu'ont produit deux cauterés que les médecins lui avoient fait appliquer aux jambes. Cependant ce Monarque prévoyant peut être qu'il pourroit s'écouler bien du tems avant qu'il ne fût en état d'expédier lui-même les affaires de son royaume, a fait publier, le 24 du mois dernier, un décret par lequel S. M. a confié à la Reine son épouse le gouvernement de ses états : en voici la teneur & la traduction.

“ Vu la nécessité, pendant la maladie dont je me trouve attaqué, de pourvoir au gouvernement de ce royaume & des domaines qui en dépendent, parce que l'expédition des affaires, quoique peu importantes, resteroit suspendue, j'ai jugé à propos d'en charger la Reine mon épouse chérie & estimée, afin qu'elle puisse remplir ma place avec toute l'autorité royale & le pouvoir suprême dont

je suis revêtu. Ma confiance en ses vertus royales & ses rares qualités m'assûre qu'elle rendra la justice à mes sujets & qu'elle travaillera à régler les affaires selon toute l'équité que j'en attends. Pour constater ma résolution royale sur ce sujet, j'ordonne, qu'après que j'aurai signé ce décret, le marquis de Pombal, mon conseiller d'état & de cabinet, en envoie à tous les tribunaux des copies qui, étant signées par le dit marquis, feront foi comme l'original, ainsi que cela s'est déjà pratiqué, nonobstant toutes les loix qui pourroient y être contraires „

On se rappelle à ce sujet que dans des circonstances précédentes le Roi avoit déjà confié de la même manière le timon des affaires à la Reine, sans que cet arrangement eût paru occasionner dans les esprits la même sensation qu'il y fait aujourd'hui. Du reste, ont est persuadé que l'intention du Roi a été de n'accorder la régence à la Reine que durant sa maladie seulement, sans vouloir porter préjudice aux droits de la Princesse du Brésil à qui la couronne & l'autorité souveraine appartiennent de droit après la mort du Roi son pere. Ce cas est très-positivement énoncé dans la constitution fondamentale de ce royaume, passée à Lamego en 1139 & renouvelée en 1644 lorsque la maison de Bragance monta sur le trône. Les art. IV & V portent : *Si le Roi vient à mourir sans enfans mâles & qu'il laisse une fille, elle devient Reine de droit, pourvû qu'elle se marie à un seigneur*

portugais, qui cependant ne prendra le nom de Roi que lorsqu'il aura un enfant mâle de la Reine. Il lui cédera la droite & ne portera point la couronne sur la tête. La Princesse du Brésil aiant eu des fils & des filles de son mariage avec l'Infant Dom Pedro son oncle, toutes les difficultés sont levées & il ne reste aucun doute sur la succession. Tout ce qui pourroit arriver, c'est que par l'influence de la cour d'Espagne, la régence fût continuée à la Reine durant sa vie; S. M. est âgée de près de 59 ans.

S U E D E.

STOCKHOLM (le 4 Janvier.) Le Roi a avancé le contre-amiral Nordenanker au grade de vice-amiral : Sa Maj. a accordé le caractère de colonel au Sr. de Chapmann, directeur des chantiers, & séance avec voix au collège de l'amirauté. Elle a conféré le commandement de Christianstadt en Scanie au colonel Abraham Gustavschild, qui, sous le nom de Hellichius, fut le premier moteur de la dernière révolution. Le lieutenant-colonel baron Charles-Adam Wachtmeister a obtenu le régiment de Jemtlande; les lieutenans-colonels baron Ulric Cederstrœm, Charles Gyllenstrœm, baron Charles Taube, & baron Charles Pfeif ont été déclarés colonels, &c.

Le Roi a porté le nombre de ses troupes à près de 80,000 hommes, & ce Monarque respecté & estimé de toutes les nations,

tions, est le pere bien aimé de son peuple. Il y a cependant encore quelques vieilles têtes qui regrettent en secret l'anarchie à la faveur de laquelle ils faisoient autrefois si bien leurs affaires, en faisant le plus mal possible celles de l'état. Quelques-uns de ces vieux décevirs s'aviserent, il y a quelque tems, de mettre dans leur parti, un jeune homme d'esprit qui écrit très-bien; & à tant par jour, ce poëte composa plusieurs satyres très-mordantes contre le Roi. Gustave en fut instruit, il fit apporter les satyres; & après les avoir lues, il envôia chercher l'auteur. Celui-ci comparut tremblant, il s'attendoit à être emprisonné pour le moins, sa vie durant. " Mon ami, lui dit le Monarque, vous écrivez on ne peut pas mieux; mais il vous manque une chose effencielle, c'est du pain; je vous fais mon bibliothécaire; continuez à cultiver vos talents; je vous pardonne ce que vous avez écrit ou pourrez écrire encore contre votre Roi. Quelques jours après, Sa Maj. aiant fait lire au même poëte quelques vers de sa composition, & trouvant qu'il lisoit bien, a ajouté à sa qualité de bibliothécaire, celle de lecteur du Roi.

A L L E M A G N E.

VIENNE (le 4 Janvier.) Le 29 du mois dernier, le comte de Czaky prêta le serment de fidélité en qualité de grand-maître de la cour de Madame l'Archiduchesse Marie-Christine,

Christine, épouse du duc Albert de Saxe-Teschen. Le comte de Cavriani, le général-comte de Wallis, le général-comte d'Alton, le comte d'Arco, évêque de Kœnigsgrats, le comte de Nesselrode, prévôt de Stuhlweissenbourg, le comte d'Engl & le comte de Salm, prêterent un pareil serment de fidélité entre les mains de Leurs Maj. Imp. comme conseillers intimes actuels.

Le premier de ce mois, il y eut grand gala à la cour, conformément au cérémonial qui s'observe le jour de l'an. Les grands de l'un & l'autre sexe rendirent leurs respects à nos augustes Souverains qui dînèrent en public avec la famille impériale. La jeune noblesse de l'académie théresienne & de celle de Savoie eut l'honneur de complimenter Leurs Maj. Imp. Le comte Antoine-Raymond Strafoldo, au nom de l'académie théresienne harangua l'Impératrice-Reine en ces termes :

M A D A M E !

Les hommages de vos peuples sont justes, parce qu'ils sont dûs à la majesté de votre trône; mais les nôtres sont indispensables, parce que nous les devons aux sentimens de votre cœur. En effet, MADAME, entre mille objets qui partagent les augustes soins de Votre Majesté, l'enfance semble être la portion chérie de sa sollicitude maternelle. Tandis que d'une main vous balancez le sort des états, vous rendez l'autre à la faiblesse de cet âge pour l'introduire dans les sentiers de la sagesse, bien persuadée que la religion

Et la vertu sont tout ensemble le soutien des couronnes & la base du bonheur public. Non contente de faire respecter les loix des hommes dans un vaste empire, vous voulez surtout qu'on y adore la Loi éternelle. Former le cœur, éclairer l'esprit de la jeunesse, voilà ce qui caractérisa toujours un règne qui est celui de l'humanité & de la bienfaisance. Les conquêtes des héros, les trophées de la victoire sont moins précieux aux yeux de Votre Majesté, que l'amour & la reconnaissance des peuples; pourquoi? parce que ces avantages sont souvent du ressort de la fortune, au lieu que régner sur les cœurs, est le propre mérite des Rois. Ce mérite, MADAME, est l'heureux partage de Votre Majesté, & aussi long-tems qu'il y aura du sentiment dans les ames, aussi long-tems votre mémoire sera en bénédiction sur la terre. Daigne donc le Très-Haut exaucer nos vœux, verser les trésors de la paix sur votre trône, & établir celui de votre postérité sur des fondemens éternels. Puissé le nombre de vos jours, MADAME, égaler celui de vos bienfaits, & en perpétuant notre bonheur perpétuer le cours de vos prospérités!

Le comte Joseph de Herberstein, chanoine d'Osnabruck, complimenta l'Empereur en langue allemande, au nom de la même académie.

On dit aujourd'hui que le départ de l'Empereur pour la France est considérablement différé, plusieurs même commencent à douter s'il aura lieu. --- Il paroît un nouveau règlement

réglement pour la perception de la taille dans le palatinat d'Oedenbourg en Hongrie. Les habitans avoient été jusqu'ici dans l'usage de la païer à raison des revenus qu'ils déclaroient; mais comme cette forme de lever la taille en empêchoit plusieurs de bâtir; & que ceux qui avoient employé de grandes sommes à construire de superbes maisons, y perdoient, il est survenu un ordre de faire païer les propriétaires de biens fonds à raison de l'étendue de leurs possessions qui seront arpentées. ---- On avoit formé, il y a quelques années, le projet de faire pour la commodité des voyageurs deux chaussées, l'une vers l'Istrie-vénitienne & l'autre vers le Frioul. L'exécution de cette grande entreprise étoit réservée à l'activité du comte de Zinzendorff; on en a commencé une qui conduit vers Leale & aboutit à une autre chaussée faite par le gouvernement vénitien, & par laquelle on peut se rendre de-là en peu d'heures à Capo d'Istria, sans être obligé de passer la mer. Actuellement on travaille à faire par le district de Storcola une chaussée commode qui conduira à Gorice, dans la Carinthie & la Stirie sans traverser le mont de Cluck. ---- L'état militaire est aujourd'hui bien respectable, & se trouve extraordinairement augmenté depuis peu d'années. On compte en infanterie 48 régimens allemands, onze régimens hongrois, & 17 régimens composés d'habitans des frontieres, entr'autres des provinces d'Ilirie & de Valachie. Ces derniers n'ont

pas de général particulier , & en tems de paix , ils garnissent les frontieres de Turquie. Le total de l'infanterie monte à 76 régimens, chacun de trois bataillons à six compagnies par bataillon , y compris deux compagnies de grenadiers. La cavalerie est composée de douze régimens de cuirassiers , douze de dragons , & treize de hussards, faisant un total de 37 régimens. Trois des régimens de hussards sont composés d'hommes de la frontiere , & cantonnés près de la Turquie. Outre le sabre & les pistolets , ils sont armés d'une lance dont ils se servent avec tant de dextérité , qu'ils atteignent , au galop , une pierre qu'on lance sur leur passage. Outre cela Sa Maj. Imp. entretient à son service trois régimens d'artillerie , & différens corps d'ingénieurs , de sappeurs & de mineurs , un bataillon de Tschailkis , qui tirent leur nom du mot Tschailke , qui signifie en langue turque un vaisseau. Ce sont des matelots valaques qui font le service sur le Danube. Toutes ces troupes forment une armée de 224,000 hommes. En 1770 l'armée autrichienne ne se montoit pas à 200,000 hommes. L'entretien de ces troupes se monte à vingt millions de florins par an. Autrefois chaque corps avoit ses caisses particulieres, mais les especes diminoient considérablement , en passant de main en main , avant d'arriver à leur destination. Aujourd'hui la cour se charge de tout. Pour fournir aux recrues , on a divisé la haute- & basse-Autriche en cantons , & chaque district fournit

un contingent , comme la Prusse. On a suivi le même plan pour les autres états soumis à la domination autrichienne. C'est le moyen le plus sûr de recruter les armées sans nuire à la population.

Le peuple reçoit tous les jours de nouvelles preuves de la bonté & de la bienfaisance de l'Empereur. Ce Monarque bienfaisant , étant en carrosse avec deux des principaux seigneurs de sa cour , fut rencontré , à l'issue de peu de jours , par un jeune enfant d'environ neuf ans. " Sire , lui dit cet enfant , je n'ai jamais mendié , je ne mendierai plus ; mais ma mere se meurt ; le médecin . . . il lui faut un florin ; nous n'avons point de florin ; que Votre Majesté daigne me donner un florin. „ L'Empereur s'informa du nom & de la demeure de la malade ; l'enfant lui dit tout ; c'est pour la première fois , ajouta-t-il , en se prosternant à la portière de la voiture , c'est pour la dernière fois , que vous me voyez mendier . . . Le Monarque lui donne un florin , & le petit garçon s'enfuit , sans dire un seul mot de remerciement. Il va chercher un médecin , c'est-là tout ce qui l'occupoit en ce moment. L'Empereur s'enveloppe dans le manteau d'un de ses gens & se rend chez la pauvre malade , qui le prend pour un médecin ; elle lui détaille sa maladie depuis le commencement jusqu'au moment présent , & l'Empereur prenant le maintien d'un grand docteur , l'écoute patiemment jusqu'au bout. " Monsieur , lui dit la malade , je ne peux

me lever ; prenez , s'il vous plaît , sur cette armoire , l'écritoire de mon fils , & un morceau de papier , pour écrire la recette. Le pauvre enfant ! depuis ce matin qu'il court , il a eu bien de la peine à trouver une ame sensible „.

L'Empereur prit l'écritoire , & écrivit une ordonnance , qu'il mit sur le haut de l'armoire avec l'écritoire de l'enfant , & se retira après les cérémonies ordinaires. Le florin cependant avoit produit son effet ; un médecin daigna accompagner l'enfant , après qu'il lui eut remis son florin. Ils arrivent ; le pauvre enfant au comble du bonheur , pleure de joie d'avoir enfin trouvé un médecin ; & le présente à sa mere. ---- Mais , mon fils , tu fais que nous n'avons pas le moyen de consulter plus d'un médecin. Celui que tu m'as envoyé , sort d'ici ; j'ai déjà une recette ; Monsieur , je vous suis bien obligée , j'ai une recette. Le médecin prend la prétendue recette ; il reconnoit la signature de Joseph ; & il explique à la malade le mot de l'énigme. C'étoit une assignation de cinquante ducats sur les épargnes de ce bon Prince , qui se plaît à récompenser la piété filiale , & soulager l'humanité souffrante.

DUSSELDORFF (le 10 Janvier.) On a ressenti le 28 du mois dernier à Manheim , à Worms & dans les environs de Mayence , plusieurs secousses de tremblement de terre , qu'on n'apprend point cependant avoir causé du dommage. Dans la première de ces villes , où le mouvement du bas en haut a été

assez sensible, l'on a observé deux secouffes, la premiere plus forte que la seconde, le matin à trois heures quinze minutes : elles ont duré douze à quinze secondes, dans la direction du nord-ouest au sud-est. Le ciel étoit serein, le vent calme, l'air froid, & l'athmosphere n'annonçoit rien, qui pût faire attendre un pareil phénomène.

L'académie électorale Palatine de peinture, sculpture & architecture a fait la distribution des prix accordés à ses élèves, en présence de son Excel. Mr. le comte de Nesselrod, chevalier de l'ordre de St. Hubert, chancelier & président de la cour suprême des appels pour les duchés de Berg & de Juliers &c, qui en est le chef & protecteur, & qui au milieu d'une nombreuse assemblée, les a remis lui-même à ceux qui avoient réussi le mieux dans leur art. Le premier prix a été adjugé à Gerard Huck, natif de cette ville, qui a concouru avec le frere Abraham, religieux convers de l'abbaye d'Orval; celui-ci a remercié l'academie en corps de la grace qu'elle venoit de lui accorder, & a généreusement cédé son droit audit Huck, déclarant qu'il le recevoit d'un trop grand Prince pour se résoudre à tirer au fort; le second prix a été adjugé à N. Langer du voisinage de Calcum, & le troisieme à N. Gerding de Munster en Westphalie.

BERLIN (le 4 Janvier.) Le Roi n'a pas encore assisté jusqu'ici selon sa coutume aux divertissemens d'hiver en cette capitale; & Sa Majesté fait encore son séjour à Potzdam,

d'où le baron de Kniestædt, envoié du duc de Wurtemberg, est revenu récemment ici, après avoir eu son audience de congé du Roi, qui lui a fait présent d'une tabatiere d'or richement garnie de brillans. --- Sa Majesté vient de donner une marque signalée de sa bienveillance au conseiller-privé des finances de Brenckenhoff, en lui accordant deux belles colonies, nommées Brenckenhoffsthal & Papsteinthal, dans le district marécageux de Schmolfin près de Lauenbourg, en propriété héréditaire, avec tous les droits & franchises, appartenants à des fiefs nobles. Le but de Sa Maj. par cette concession est non-seulement de récompenser le Sr. de Brenckenhoff des services qu'il lui a rendus dans la Prusse-occidentale, mais aussi d'encourager l'agriculture & l'économie rurale dans la Poméranie-citérieure par l'exemple du sieur de Brenckenhoff, qui a déjà été de la plus grande influence dans le district marécageux de la nouvelle-Marche près de la Netze. Ce particulier, très-expert dans toutes les parties de l'économie rurale, particulièrement dans la manière d'élever du bétail, est revenu ces jours-ci de Potzdam & parti pour la Poméranie, afin de répondre aux vûes de notre Souverain, qui a aussi gratifié les habitans du comté de la Marck d'une somme de cent mille écus pour l'amélioration de leurs terres, assignant une pareille somme pour le dessèchement des marais dans ce comté.

B O N N (*le 15 Janvier.*) Ce matin le quart avant quatre heures, la sentinelle du

palais rapporta qu'elle appercevoit une petite flamme près du garde-meuble , à côté de l'aîle qui donne sur le jardin. On y envoya aussitôt du secours & il arriva encore trop tard ; le toit étoit déjà en flammes. L'embrasement avoit tellement gagné que vers les 6 heures , on n'en pouvoit plus rien sauver. Les appartemens de l'Electeur en ont été garantis , parce que le vent ne donnoit pas de côté-là. A midi , le *Buen-Retiro* , la chapelle de la cour , l'hôtel des pages , le magnifique escalier , la salle du bal & tout le quarré de la résidence étoient la proie des flammes & renversés de fond en comble. La tour où étoit le carillon a embrasé l'endroit nommé la *maison allemande* , qui est elle-même réduite en cendres. Le sommet d'une tour du palais tombant sur une maison , y a mis le feu qui s'est communiqué à une autre attenante , & toutes les deux ont été consumées. Les secours ont été si prompts , la garnison à si bien fait son devoir , & il regnoit tant d'ordre dans les travaux que la ville ne court plus de danger , pourvû que le vent ne change pas. L'Electeur qui dans cette alarme générale s'étoit retiré d'abord dans ses jardins , fut conduit à l'hôtel de son grand-écuyer. Les pages s'étoient sauvés en redingote , sans chapeau & sans bas , parce que la rapidité des flammes ne leur laissoit point le tems de se pourvoir d'autres choses. Le feu s'étoit étendu jusqu'à l'église paroissiale de St. Remi & les écoles même des Jésuites en étoient menacées ; mais graces au Ciel , on est parvenu

venu à l'éteindre dans l'un & l'autre endroit. Le feu n'est pas encore éteint au palais, quoiqu'on soit venu à bout d'en arrêter les progrès. La perte est immense. La plus grande partie de la bibliothèque, ou des meubles qui en faisoient l'ornement, les superbes lits du *Buen-Retiro* ont été jettés dans la boue des jardins, ou sont devenus la proie des flammes; les plus magnifiques glaces ont été cassées : en un mot, ce beau palais n'existe plus. Cependant on apprend que les archives ont été sauvées. Notre consternation & le départ de la poste nous empêchent de ramasser toutes les particularités de ce terrible accident. On doit pourtant ajouter que par la chute d'un plafond, 15 à 16 personnes ont été blessées ou tuées; du nombre de ces infortunés est le conseiller-aulique de Breuning, que l'on dit mort en ce moment. Plusieurs autres ont disparu & on ne les a pas encore retrouvés.

I T A L I E.

ROME (le 30 Décembre.) Le 16., le Pape tint au palais du Vatican un consistoire secret, dans lequel S. S. préconisa diverses églises du royaume de Naples, entr'autres l'archevêché de Conza pour Mgr. Ignace Sambiasi, ci-devant évêque de Teramo; puis l'évêché *in partibus* de Tira en Lydie avec le suffraganat de Passau pour le comte de Thun, doyen de la dite église; l'évêché d'Hippone *in partibus* avec le suffraganat

ganat de la métropole de Prague pour Mr. François-Xavier Twrdy qui en est chanoine; l'évêché de Tenagra *in partibus* avec le suffraganat de Gran en Hongrie pour Mr. George Richauldszy, trésorier & chanoine de cette métropole; l'évêché de Temicyre *in partibus* pour Mr. Etienne Nagy, prêtre du diocèse d'Agria & chanoine de Gran; l'évêché de Quito dans les Indes-espagnoles pour Mgr. Blaise Sobrino e Minajo, évêque de Carthagene des Indes; l'évêché de *Santa Cruz della Sierra* aux Indes pour Dom Dominique Gonzalez de la Reguera, chanoine de la métropole de Lima.

A l'occasion de la dangereuse maladie dont Sa Maj. Très-Fidele est attaquée, on a exposé pendant trois jours le Très-St. Sacrement dans l'église nationale des portugais pour obtenir de Dieu la conservation de ce Monarque : le Souverain Pontife s'y est rendu le 22, & on y a vû les cardinaux Conti & Marefoschi. Le courier ordinaire d'Espagne, arrivé ici le 25, a dit qu'à son départ de Madrid, un exprès de Portugal descendoit de cheval avec la nouvelle de la mort de Sa Maj. Très-Fidele. Bien des gens doutent encore de la vérité de cette nouvelle. Cependant quelque événement extraordinaire a dû avancer le départ du comte Monino qui avoit encore à terminer plusieurs affaires avec diverses personnes & qui s'est mis en route pour Madrid, le 27 à 6 heures du matin, le même jour qu'une per-
sonne

sonne du premier rang avoit tout disposé pour lui donner un splendide repas.

Toute cette ville est dans la plus grande consternation d'une découverte que l'on a faite ce matin , annonçant quelque affreuse conspiration qui étoit sans doute sur le point d'éclater. Toutes les grosses pieces d'artillerie qui garnissent le château St. Ange se sont trouvées chargées à boulets , & trois d'entr'elles l'étoient de boulets à chaînes ou anges. Ces trois derniers canons étoient pointés de maniere à dominer la rue de *Borgo-nuovo* , par où le Pape passe tous les soirs pour aller coucher au Vatican ; & les autres étoient dirigés contre ce dernier palais. Il est vrai que toute cette artillerie devoit jouer , selon l'usage , au point de minuit lorsque le jour de Noël commence ; mais la circonstance des boulets dont étoient chargés les canons & leur direction ne donnent que trop lieu de présumer qu'il y avoit quelques desseins sinistres. On débite que le feu général de la Société avoit ourdi cette trame un peu avant sa mort ; & on donne pour preuve de cette imputation que le jour de son enterrement on trouva sa paillasse garnie de boulets & les poches de ses habits remplies de poudre.

Le Souverain Pontife a admis au nombre des consultants de la sacrée congrégation *dell' Indice* le P. maître Gaëtan Gallia de Trapani en Sicile , mineur conventuel des XII Apôtres , avec le grade de président de la même congrégation. --- Les libraires françois

gois Bouchard & Gravier ont présenté ces jours-ci au St. Pere le 4e. tome du célèbre ouvrage, intitulé : *le Jardin botanique - romain* & peint en mignature. Le Souverain Pontife qui ne cesse d'encourager & de protéger les entreprises utiles qui concourent au bien public & aux progrès des sciences, l'a reçu avec sa bonté ordinaire.

GENES (le 30 Décembre.) Le gouvernement fit arrêter le 22 Novembre un aventurier qui se donnoit pour le prince Pierre-Antoine-Frédéric-Guillaume de Brandebourg-Brunswic-Wolfembuttel. Aïant comparu par devant les inquisiteurs d'état, il fut interrogé ; & s'étant contredit dans ses réponses, on commença par le faire dépouiller du cordon de l'Aigle-noir de Prusse, dont il avoit eu l'impudence de se décorer, & successivement de l'habit & des autres effets qu'il s'étoit procurés avec une somme de 100 louis que lui avoit prêtée le sieur Bianchi, négociant milanois établi en cette ville; & après lui avoir rendu les vieilles hardes avec lesquelles il étoit arrivé ici à pied de Bergame, on lui intima l'exil de la république dans le terme de deux jours. Cet intrigant s'est réfugié d'abord sur un bâtiment anglois, ensuite sur un suédois, & aïant eu depuis la hardiesse de rentrer dans la ville déguisé en matelot & d'y coucher chez le sieur Bianchi, le gouvernement les fit arrêter l'un & l'autre le 8 Décembre. Le lendemain l'aventurier fut embarqué sur une felouque destinée pour Livourne avec

ordre au patron de ne le débarquer que hors des états de la république. On s'est d'abord imaginé que c'étoit un imposteur hardi qui se décoroit d'un grand nom pour séduire la populace; on fait aujourd'hui que ce n'est qu'un fou, & personne n'en doutera après avoir lû la lettre qu'il écrit au Roi de Prusse, qu'il traite de cousin. En voici le contenu.

“ *Envoiez-moi au plus vite, mon cousin, une armée formidable sur les frontieres de la république de Genes; je me mettrai à la tête de nos braves, & je vengerai en personne l'affront qui vient d'être fait à Votre Majesté, par l'indignité dont on s'est rendu coupable envers un prince de sa maison royale. J'attends de pied ferme, & je suis, &c.* ”

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 12 Janvier.) Le Roi a conféré l'évêché de Chester, vacant par la translation du docteur Markham à l'archevêché d'York, au docteur Beilby Porteous, prébendier de Péterboroug & curé de Lambeth. Cet ecclésiastique, qui est un des 48 chapelains ordinaires de Sa Majesté, a eu l'honneur de prêcher devant elle à la chapelle royale, à la célébration du jour de Jeûne solemnel.

La cour a fait publier une gazette extraordinaire contenant une lettre du chevalier Howe, datée à New-York le 30 Novembre, & une seconde du 3 Décembre,

ainfi qu'une lettre du lord Howe, fon frere, écrite à bord de l'Aigle, à la hauteur de New-York, le 23 Novembre. Elles ont été apportées par la chaloupe du Roi, la Tamar, commandée par le capitaine Mafon, qui entra le 29 Décembre à Dartmouth, & à bord de laquelle fe trouvoit le capitaine Gardner, l'un des aides-de-camp du chevalier Howe. La premiere des lettres de ce général contient le récit des opérations de fon armée depuis le 12 Octobre jufqu'au 25 Novembre. Outre le détail des différentes difpofitions, marches, rencontres ou attaques, qui ont précédé, accompagné ou fuivi le débarquement des forces royales près la Rochelle, & la retraite de l'armée américaine de fon camp fortifié à Kingsbridge à travers les Plaines-blanches, on trouve dans cette relation la confirmation de la prife du fort Washington, dont la garnifon s'eft rendue prifonniere de guerre, après une attaque exécutée le 16 Novembre en quatre endroits à la fois, fous les ordres du lieutenant-général Kniphaufen & du lord Percy, & favorifée par un détachement de la flotte, confiftant en 30 bâtimens plats, fous la direction du capitaine Wilkinfon. La garnifon américaine confiftoit en 2818 hommes, aux ordres de quatre colonels & de quatre lieutenans-colonels. Après la reddition du fort Washington, les commandans britanniques, defirant de s'afsûrer entierement de la navigation fur la riviere feptentrionale, réfolurent de s'emparer du fort Lee, fitué

sur la rive droite de ce fleuve, du côté de la Nouvelle-Jersey, à l'opposé du fort Washington. Le lord Cornwallis fut chargé de cette entreprise & se rendit maître du fort le 20 Novembre sans résistance, presque toute la garnison aiant pris la fuite.

Voici l'état des prisonniers, faits par les troupes royales sur les américains durant la campagne de 1776, lequel se trouve dans la gazette de Londres.

A l'affaire de l'Isle-Longue, le 27 Août. Trois généraux, 3 colonels, 4 lieutenans-colonels, 3 majors, 18 capitaines, 43 lieutenans, 11 enseignes, un adjudant, 3 chirurgiens, 2 volontaires, 1006 bas-officiers ou soldats; dont 9 officiers & 56 bas-officiers ou soldats blessés.

Dans l'isle de New-York, les 15 & 16 Septembre. Un colonel, 2 lieutenans-colonels, 3 majors, 4 capitaines, 7 lieutenans, 354 bas-officiers ou soldats.

Dans les Plaines-blanches, le 12 Octobre. Un capitaine, 2 lieutenans, 1 quartier-maître, 35 bas-officiers ou soldats.

Au fort Washington, le 16 Novembre. Quatre colonels, 4 lieutenans-colonels, 5 majors, 46 capitaines, 107 lieutenans, 31 enseignes, 1 chapelain, 2 adjudans, 2 quartier-maîtres, 5 chirurgiens, 2 commissaires, 1 ingénieur, 1 intendant des chariots, 2607 bas-officiers ou soldats.

Au fort Lee, le 20 Novembre. Un lieutenant, 1 enseigne, 1 quartier-maître, 3 chirurgiens, 99 bas-officiers ou soldats.

Ainsi le total est de 304 officiers aiant commission, dont 3 généraux, 8 colonels, 10 lieutenans-colonels, 11 majors, 69 capitaines, 160 lieutenans, 43 enseignes; de 25 officiers de l'état major, dont 1 chapelain, 3 adjudans, 4 quartier-mâîtres, 11 chirurgiens, 2 commissaires, 1 ingénieur, 1 intendant des chariots, 2 volontaires; & de 4101 bas-officiers ou soldats: faisant en tout 4430 prisonniers.

Une autre liste, qu'on trouve dans la gazette de Londres, est celle de *l'artillerie & des munitions, prises dans les redoutes & lignes de l'ennemi, depuis le débarquement des troupes du Roi à la pointe des Grenouilles le 12 Octobre jusqu'au 20 Novembre.* On y voit qu'elles ont trouvé au fort Washington, actuellement nommé fort Kniphausen, & sur les batteries qui en dépendent, 44 pieces, toutes de fer, savoir: quatre de 32 liv. de balle, 2 de dix-huit, 7 de douze, 5 de neuf, 15 de six, 8 de trois, & 2 obusiers de fonte de cinq pouces & demi. Au fort Indépendance, douze pieces de fer de 4 livres. Au fort Valentine, quatre de 12 liv. 10 de neuf, 10 de six, 37 de quatre, toutes de fer. Au fort Lee, sur le roc, dans la redoute & sur les batteries, dans la province de Jersey, cinq de 32 livres, 3 de vingt-quatre, 2 de six, 2 de trois; 1 mortier de fonte de 13 & un de 10 pouces; 2 mortiers de fer de 13, un de 10, un de 8 pouces. Et sur le chemin, qui conduit de Hackin-sack dans la province de Jersey, 2 canons

de 24 livres , 2 de dix-huit , 4 de douze , & 4 de six livres , tous de fer. Faisant en tout 138 pieces de canon de différent calibre, 2 obusiers & 6 mortiers. La quantité de munitions n'est pas moins considérable : on trouve entr'autres 5926 boulets de canon de différentes grandeurs, 3977 bombes, 400 mille cartouches, 2800 fusils, 15 barils de poudre , &c.

La perte des troupes britanniques, depuis le 17 Septembre jusqu'au 16 Novembre, monte à 9 officiers & 90 bas-officiers ou soldats tués, 16 officiers & 279 bas-officiers ou soldats blessés, & 47 de ces derniers égarés; & celle des troupes hessoises & de Waldeck, à 5 officiers & 65 bas-officiers ou soldats tués, 12 officiers & 323 bas-officiers ou soldats blessés, & 23 égarés; faisant le tout ensemble 14 officiers & 155 bas-officiers ou soldats tués, 28 officiers & 602 bas-officiers ou soldats blessés, & 70 égarés. La perte des troupes britanniques est de 97 tués, 294 blessés, & 47 égarés, ainsi de 438 hommes: celle des troupes hessoises, &c. de 70 hommes tués, 335 blessés, & 23 égarés; ce qui fait 428 hommes : ainsi le total se trouve être de 866 hommes. Les chevaux tués sont au nombre de 6, & il y en a eu 4 blessés. Les corps, qui ont souffert le plus, sont, à l'action de la ferme de Pelham, le premier bataillon d'infanterie-légère; au passage du Brunx, le 28e. & le 35e. régiment; à l'attaque du fort Washington, le 42e. régiment, (qui sont les montagnards-écois de lord
Jean

Jean Murray); & à cette même occasion, parmi les troupes hessoises, le bataillon de grenadiers de Kœhler, les régimens de Wütgenau & de Knipphausen.

On se loue extrêmement à la cour & dans la ville de la conduite aussi courageuse & active que prudente & circonspecte du chevalier Howe : en effet, au travers de la simplicité & de la modestie, qui regnent dans son narré, les gens impartiaux remarquent aisément, qu'il n'y a rien d'exagéré dans l'éloge, que fait de ce général une lettre de la Nouvelle-York : “ Le gouver-
 „ nement (y est-il dit) n'auroit jamais pu
 „ envoyer ici de commandant plus judicieux
 „ que le chevalier Guillaume Howe. Cha-
 „ que avantage, que nous avons gagné, ne
 „ doit s'attribuer qu'à sa pénétration d'es-
 „ prit extraordinaire & à ses excellentes
 „ qualités. Il ne montre ni mépris ni crainte
 „ pour son ennemi : il a trop de sentimens
 „ pour affecter le premier, & trop de cou-
 „ rage pour ressentir l'autre. Il attaque avec
 „ prudence, il s'avance avec valeur, il fait
 „ vaincre généreusement & pardonner avec
 „ humanité „.

Quant au lord, son frere, quoique la nature de son commandement ne lui permette pas d'augmenter en cette occasion, par des services éclatans, la gloire qu'il s'est acquise, particulièrement dans la dernière guerre, on voit néanmoins, par la relation même de son frere, qu'il contribue de tout son

pouvoir aux succès de ce dernier, & que rien n'est plus faux que le bruit, qu'on avoit répandu ici, d'un refroidissement survenu entr'eux, au sujet de la trop grande modération, que le lord Howe avoit montrée, disoit-on, dans sa conférence avec les trois députés du congrès-général.

On est informé, depuis quelque-tems, de l'état misérable où les armées américaines se trouvent réduites, tant au Canada que dans la province de la Nouvelle-York. On les représente comme une troupe de malheureux, manquant absolument d'habits, & n'ayant que des guenilles pour se couvrir. La gazette de New-York nous apprend, " que pour suppléer à ce besoin extrême, „ les chefs du congrès ont requis les habits, par un avis inséré dans les feuilles „ publiques de Philadelphie, de céder pour „ l'usage de l'armée toutes les couvertures „ de lit dont ils peuvent se passer „. Cette décadence du parti rebelle fait d'autant plus de plaisir aux vrais citoyens, que ces scélérats ne discontinuent pas les massacres & les horreurs les plus étranges envers leurs propres sujets sur un simple soupçon qu'ils ont de l'attachement pour le Roi. On a reçu avec beaucoup d'autres relations de ces excès la lettre suivante de Charles-Town, datée du 2 Décembre. " *Ce matin le nommé Jean Robert, ministre non-conformiste, soupçonné de favoriser trop ouvertement le parti du Roi, a été saisi par la populace;*

qui lui a fait d'abord l'ancienne cérémonie de l'enduire de goudron & de le rouler ensuite dans la plume. Après l'avoir ainsi promené dans la ville, les plus acharnés ont élevé un gibet, où ils l'ont pendu; ensuite allumant autour de la potence un feu de joie, ils ont brûlé le cadavre.

On écrit de New-York qu'un grand nombre de personnes opulentes s'y sont rendues de Boston & d'ailleurs, pour se mettre sous la protection de nos généraux, & se soustraire au pouvoir despotique du congrès. --- Une lettre écrite à bord du vaisseau de guerre la Camille, nous apprend qu'étant en croisière à l'embouchure de la rivière de Laware, le corsaire Rockingham aiant sous son convoi deux autres vaisseaux américains, avoit amené son pavillon & s'étoit rendu à la Camille après une heure d'un combat opiniâtre. Le Rockingham montoit seize canons & 120 hommes d'équipage; il avoit à bord, outre une quantité de munitions de guerre, 70 tonneaux pesant de salpêtre : les autres préférèrent d'échouer sur la côte à la honte de se rendre, & mirent le feu à leurs navires, dont l'un étoit chargé de sel & l'autre de marchandises en balles. Les partisans des américains ont répandu le bruit que les Bostoniens s'étoient emparés d'un vaisseau chargé d'uniformes pour vingt mille hommes & de 80,000 liv. sterlings; cette ridicule nouvelle est absolument controuvée.

FRANCE.

PARIS (*le 13 Janvier.*) Sa Majesté a nommé chevalier de ses ordres le duc de Villequier, premier gentilhomme de sa chambre en survivance, le marquis de Polignac, premier écuyer de Mgr. le comte d'Artois, & le marquis de Bérenger, chevalier d'honneur de Madame. On croioit que Mr. le comte d'Aranda recevroit le cordon bleu, mais on assure aujourd'hui qu'il ne l'aura pas à moins que la cour d'Espagne ne le demande.

L'affaire des mariages des protestans paroit avoir été décidée contre eux par un arrêt du 25 Octobre 1776, intervenu dans la cause du Sieur Alexandre Ponce, procureur au siege de Vernoux, contre le sieur Jean-Jacques Ponce son beaufrere. Marie Ponce, femme d'Alexandre Ponce, tous deux protestans étant décédés sans enfans le 8 Octobre 1773 après douze années d'une cohabitation publique & après avoir institué son mari son héritier universel, Jean-Jacques Ponce, frere de la défunte, attaqua son testament qui fut déclaré bon & valable tant à la sénéchaussée de Nîmes qu'au parlement de Toulouse. Mais sur l'appel au conseil d'état du Roi, le Roi étant en son conseil, par arrêt du 25 Octobre 1776, a cassé l'arrêt du parlement de Toulouse du 2 Avril 1776, & tout ce qui s'en est ensuivi. Les motifs qui ont déterminé l'arrêt du conseil d'état sont les mêmes que

ceux établis dans les *protestans déboutés* ; & dans les *cent questions d'un paroissien* (a) ; savoir la nullité des mariages des protestans en France par les loix de l'église & de l'état ; l'union inséparable des institutions civiles & religieuses dans toute l'étendue du royaume &c.

Des lettres-patentes du Roi concernant l'école royale gratuite de dessin, sont conçues en ces termes :

LOUIS, par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre : A tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Les avantages que les arts mécaniques retirent journellement de l'établissement de l'école royale gratuite de dessin, dans notre bonne ville de Paris ; la facilité que les jeunes gens qui fréquentent cette école trouvent à acquérir gratuitement les connoissances & les talens nécessaires pour se rendre habiles dans les professions auxquelles ils se destinent ; un zele enfin vraiment patriotique, avoient déterminé plusieurs corps & communautés à contribuer, sous l'autorité & la protection du feu Roi notre ayeul, de glorieuse mémoire, à la dotation de cette école, les uns par des rentes qu'ils avoient volontairement constituées sur eux-mêmes, les autres en consentant qu'à chaque réception de maitres & apprentis, il fût perçu un droit au profit de l'école. Les changemens survenus depuis dans lesdits corps & communautés, & la nouvelle existence qui leur a été donnée par l'édit du mois d'Août dernier, ont privé cette école d'une portion des revenus qui lui étoient devenus nécessaires ; quoique les

(a) Voyez le compte que nous avons rendu de ces deux ouvrages dans le Journal du 15. Novemb. 1776, p. 395 -- 1. Decemb. p. 402. On trouve l'un & l'autre à Liege chez Demany au Vinave d'ille, & à Luxembourg chez l'Imprimeur de ce Journal.

engagemens contractés à cet égard par les anciens corps & communautés ne soient pas de la nature des dettes que nous nous sommes chargés d'acquitter, cependant désirant favoriser tout ce qui peut étendre l'industrie nationale, comme un moyen propre à rendre plus florissant le commerce de notre royaume, & confirmer le désir que la plupart des corps & communautés nous ont fait témoigner de concourir au soutien de cet établissement, nous avons cru qu'il étoit de notre justice de pourvoir au remplacement des revenus dont l'école royale gratuite de dessin se trouve privée. Et si dès les premiers momens de notre avènement au trône nous avons honore cet établissement de notre protection, en lui faisant donation de l'ancien amphithéâtre de St. Côme pour y établir son chef-lieu, notre intention est de lui donner aujourd'hui une nouvelle marque de cette même protection, qui influera plus particulièrement encore sur cette classe indigente de citoyens, dont le soulagement fixera toujours notre attention.

A ces causes & autres à ce nous mouvant, nous avons par ces présentes, signées de notre main, dit, statué & ordonné, disons, statuons & ordonnons, voulons & nous plaît qu'à compter du premier Janvier prochain, il sera reçu annuellement dans chacun des corps & communautés d'arts & métiers de notre bonne ville de Paris; savoir, dans chacun des six corps, deux marchands, & dans chaque communauté, un maître ou une maîtresse, au profit de l'école royale gratuite de dessin, le prix desquelles réceptions, sur le pied fixé par le tarif annexé à notre édit du mois d'Août dernier, sera perçu en entier par les gardes, syndics & adjoints, pour être la totalité, sans aucune déduction, par eux versée dans la caisse de ladite école. Voulons en conséquence, qu'à compter dudit jour premier Janvier prochain, les fondations, dotations & autres obligations quelconques contractées par les anciens corps & communautés au profit de ladite école, demeureront éteintes & supprimées. Si donqons en mandement à nos amés & féaux

conseillers, les gens tenant notre cour de parlement à Paris, que ces présentes ils aient à faire régistrer, & le contenu en icelles exécuter selon leur forme & teneur, cessant & faisant cesser tous troubles & empêchemens, & non-obstant toutes choses à ce contraires : car tel est notre plaisir ; en témoin de quoi nous avons fait mettre notre scel à cesdites présentes.

Le ministère public avoit dénoncé aux chambres assemblées l'almanach roial de cette année, dans lequel le sieur le Breton qui l'imprime, a mis dans la liste des anciens présidens & au rang du ministère public Mrs. de Sauvigny, de Fleury, de Verges & de Vaucreillon, anciens président, procureur & avocats-généraux du tribunal qui a occupé le parlement pendant l'exil. Cette addition qui n'avoit point eu lieu depuis le retour du parlement, a paru digne de son attention. Le sieur Breton a été mandé ; & il lui a été fait défense de continuer la distribution de cet almanach qui étoit déjà très-fort avancée. Cependant après les excuses que l'imprimeur a faites aux principaux magistrats du parlement, il a seulement été obligé de mettre des cartons à ce qui lui restoit de l'édition de cet almanach. --- L'auteur des lettres de Clément XIV qui avoit trouvé le moien de faire imposer silence à ceux qui en avoient démontré la fausseté, vient d'essuier lui-même un nouveau désagrément ; car comme il venoit de faire un troisieme tome de ces lettres jettées dans le premier moule, la police en a fait arrêter les exemplaires, au moment où l'impression

pression finissoit , & cette faisie sert à justifier la saine critique qui les avoit attaquées. Le même auteur vient de s'attirer tous les rieurs par une nouvelle brochure de sa façon, intitulée : *Paris , le modele des nations.*

On a reçu des avis qui annoncent la marche de l'armée russe dans la Crimée & la prise de Précop. D'un autre côté, on mande des frontieres de la Turquie & même de Pétersbourg , que les turcs ont rompu la paix avec les russes , & ont recommencé les hostilités en se rendant maîtres d'une forteresse dans la Crimée , où il y avoit garnison russe. On parle aussi d'une action sanglante entre trois vaisseaux espagnols & une escadre portugaise; mais toutes ces nouvelles demandent confirmation. -----

Le Marquis de Balincourt vient de mourir de la petite vérole , après avoir été inoculé, il y a quelques années , par Mr. Gatti. La Marquise de Polignac, sa sœur, qui étoit dans le même cas, a été plus heureuse que son frere (a),

Le Roi de Prusse aiant fait faire le buste de Mr. de Voltaire en porcelaine , & le lui aiant envoié , ce poëte qui a toujours eu le goût des Calembours & qui l'a encore très-

(a) Raison du danger de la petite vérole naturelle après l'artificielle , Journ. du 1. Août 1776, p. 552. Voyez les endroits cités là-même. Ce n'est que dans notre Journal qu'on trouve l'assemblage des faits qui doivent décider le sort de l'inoculation : on doit nous savoir gré de les recueillir. Voyez tous les Journaux cités à la page 552 du 1. Août 1776.

vif, a adreffé au Monarque les vers fuivans :

Vous êtes trop généreux , vos bontés fouveraines
Me font de trop nobles préfens.

Vous me donnez fur mes vieux ans

Une terre dans vos domaines.

Il y a quelques jours qu'un filou fe déguifa en abbé , comte de Lyon , & au nom de fon prétendu chapitre , fe présenta chez le directeur-général des fermes pour avoir la permission de paffer une voiture chargée de vin ; ce qu'on lui accorda. Le receveur de la barriere fit accompagner , comme c'est l'ufage , cette voiture par deux commis. Le filou , à quelques pas de - là , au défefpoir , difoit - il , de leur donner tant de peine , les engagea à monter dans fon fiacre ; & ces meffieurs cédant à des politeffes fi flatteufes , ufèrent de la permission de monter en fiacre avec un comte de Lyon ; mais bientôt celui-ci prétextant un befoin , descendit de fiacre , en priant les commis de continuer la route , ou de l'attendre un infant. On laiffe à penfer fi des gens bien éduqués devoient balancer , & ne pas préférer la politeffe au devoir. Ils attendirent donc ; quand ils eurent attendu un quart d'heure , l'un d'eux entra dans la maifon où le comte de Lyon avoit pénétré. Précifément cette maifon avoit deux iffues ; l'abbé étoit difparu ; la voiture de vin étoit déjà bien loin ; & meffieurs les commis après

avoir païé le fiacre , regagnerent tristement leur barriere.

Une maladie épizootique qui s'est manifestée dans les cerfs de la forêt de St. Germain , & dont à peine on trouve un exemple dans l'histoire , a excité l'attention de la société roïale de médecine , qui a envoié quatre de ses membres sur les lieux pour faire des recherches sur les causes de cette maladie , & il leur a paru que la sécheresse qui a regné cet été & qui a gâté les eaux de plusieurs mares , jointe à quelques circonstances particulieres , ont contribué plus que toute autre cause à la produire. --- Mr. de la Periere , seigneur de Roiffé , est mort en cette capitale ces jours derniers. Ce célèbre physicien se disposoit à publier incessamment la *nouvelle physique céleste & terrestre* , dont le public ne connoit que trois volumes. Cet ouvrage auroit pû opérer une grande révolution dans cette partie des connoissances humaines. Le systême de Mr. de la Periere , opposé à celui de Newton , & de ses prédécesseurs , a paru à bien des connoisseurs devoir faire fortune ; mais comme il n'avoit pas encore subi l'examen des sçavans , il ne nous convient pas d'en rien dire de plus. Peut-être les héritiers de ce philosophe estimable feront-ils ce présent au public.

On a vû ces jours-ci exposé à la morgne un voleur , qui s'est tué d'un coup de poignard lorsqu'il s'est vû arrêté par un inspecteur de police à l'hôtel d'Angleterre rue St.

Honoré. Il étoit avec deux de ses complices dont on s'est emparé. On les cherchoit depuis quelque-tems. Le mort qui étoit garçon ferrurier, a été déjà pendu en effigie, & les deux autres étoient garçons pâtisseries de cette ville. ---- Mr. le marquis de Boulainvilliers, colonel du régiment de la Marche - Conty, craignant qu'on ne prît le change sur son compte, au sujet de l'aventure de Mr. Bernard, prévôt de Paris, qui se fait appeller aussi marquis de Boulainvilliers, a présenté ces jours derniers un mémoire au Roi pour le supplier d'ordonner au petit-fils de Samuël de porter son nom, & de laisser à son véritable propriétaire celui de marquis de Boulainvilliers. ----- Le célèbre Gerbier a gagné la cause qu'il a soutenue pour le marquis de la Tour - du - pin. L'arrêt qu'a rendu la grand'chambre conformément aux conclusions du Mr. l'avocat-général Seguier, confirme la sentence des requêtes du palais, qui a ordonné l'exécution du codicile du marquis de Gouvernet fait en 1742. Les comtes de Miramont ses héritiers présomptifs, ont en vain voulu prouver que le codicile de leur oncle maternel, trouvé parmi des papiers de rebut, n'avoit été écrit que dans un instant de colere, & qu'il l'avoit oublié, ou le comptoit brûlé, & qu'en un mot tout attestoit qu'on devoit le considérer comme aiant été tacitement révoqué.

De CHERBOURG en Normandie (le 23 Décembre.) Le bassin de notre port, au quel le Roi a fait travailler depuis plusieurs années,

nées, vient d'être entièrement déblaié; & le 14 de ce mois il y est entré un navire, le premier depuis sa reconstruction. Ce bastingin, qu'on fait avoir été ruiné par les Anglois dans la dernière guerre, est le plus beau & le plus commode de tous ceux de la Manche: il a 100 toises de longueur sur 75 de largeur; & il monte sur son radier 20 pieds 8 pouces d'eau dans les grandes marées; en sorte qu'au milieu de ses écluses les plus gros navires pourront y entrer à flot. Ainsi les navigateurs y trouveront toutes sortes de commodités, pour y relâcher par des vents contraires ou après avoir été battus de quelque tempête. La rade de Cherbourg est d'ailleurs si sûre & d'une si bonne tenue, que les matins la nomment *l'auberge de la Manche*; & , pour dernier avantage, elle est très-facile à reconnoître, depuis qu'on a placé un feu à la pointe de Barfleur, où il a commencé d'être allumé le 1. Novembre 1775, par les soins de Mrs. les syndics de la chambre de commerce de Normandie.

M O R T S.

François-Henri Kæmmerer de Worms, baron de Dalberg, seigneur de Hensheim, Abenheim, & Gerolsheim, chambellan de L. Majestés Impériales, Bourgrave de Fridberg, chevalier héréditaire du St. Empire romain, grand-prieur de l'ordre impérial de St. Joseph, statthalter de Worms, & grand-baillif d'Openheim, est mort le 9 Décembre à Fridberg dans la 60e. année de son âge.

Marie-Anne l'Espinau-Marteville, épouse d'Anne

Sigismond de Montmorency-Luxembourg duc d'Olonne, & ci-devant veuve de Josph-Maurice-Annibal de Montmorency-Luxembourg comte de Montmorency, lieutenant-général du Roi, est morte à Paris, le 2 Décembre, elle a demandé d'être transportée & enterrée avec la pompe due à son rang dans sa souveraineté de Lusse en Basse-Navarre, qu'elle avoit achetée de Mr. le comte de Montmorency-Tingry son premier mari, & qu'elle donne à Mr. le comte de Merode son parent.

Elisabeth, baronne de Percy, Lucy, &c. duchesse de Northumberland, est morte à Londres, le 5 Décembre, jour qu'elle accomplissoit la 60e. année de son âge. Cette Dame étoit l'héritière de l'ancienne maison de Seymour, étant fille d'Algernon Seymour, dernier duc de Somerset, mort au mois de Février 1750, & dont le pere Charles Seymour, duc de Somerset, avoit épousé Elisabeth Percy, Fille de Joscelyn, dernier comte de Northumberland, mort le 21 Mai 1670; de sorte que la feue duchesse avoit réuni sur sa tête les biens immenses des maisons de Percy & de Seymour, deux des plus illustres & des plus anciennes du royaume. Elle épousa en 1740, Hugues Smithson, chevalier-baronnet, actuellement duc de Northumberland; & de ce mariage elle laissa deux fils, dont l'ainé Hugues comte de Percy, actuellement lieutenant général au service du Roi en Amérique, lui succede dans ce titre, qu'elle portoit de son chef, & passa en cette qualité à la chambre des seigneurs de celle des communes, dont il avoit été jusqu'ici membre pour la ville de Westminster. On regrette beaucoup cette Dame à cause de ses sentimens généreux & de sa bienfaisance, dont on rapporte le trait suivant. Se trouvant un jour à la vente publique d'une bibliothèque, elle entendit le celebre poëte Gray (a), jusqu'alors peu favorisé de la fortune, témoigner à un de ses

(a) Voyez touchant les poësies de cet auteur le Journal du 15 Septembre 1775, p. 408.

amis une très-grande envie d'une magnifique collection d'auteurs classiques françois, dont ses facultés ne lui permettoient pas l'achat. Informée qu'il étoit, elle le surprit très-agréablement en lui envoyant l'objet de ses souhaits, avec un billet portant, " qu'elle étoit fâchée de „ ne lui faire qu'un présent si médiocre pour le „ plaisir infini, que lui avoit procuré la lecture „ d'un de ses poèmes „. Le chevalier Jaques Porter, membre de la société royale, ci-devant ambassadeur du Roi à la cour de Constantinople, & le docteur Robert Drummond, archevêque d'York, primat d'Angleterre, grand-aumônier du Roi, sont aussi morts, le 9 & le 10 de ce mois.

Dom André Gomez *y de la Véga*, commandeur & grand-enseigne d'Almodovar *del Campo* dans l'ordre de Calatrava, conseiller du Roi au conseil-suprême de guerre, corrégidor de Madrid & intendant de la province, est mort à Madrid, à l'âge de 63 ans.

Urbain-François de Molitoris, chancelier de l'ordre de la Toison-d'or, ancien conseiller d'état de l'Empereur François I. pour le grand-duché de Toscane & ci-devant secrétaire intime du cabinet de ce Monarque de glorieuse mémoire, est mort à Vienne le 5 Décembre, âgé de 82 ans.

Zéphyrine-Félicité de Rochechouart, épouse de Jacques-François marquis de Damas, dame de Madame, est morte à Paris le 18 Novembre, dans la 43^e. année de son âge.

Marie-Anne de Lentilhac, de Gimel, ancienne comtesse & chanoinesse du chapitre noble de Remiremont, dame de la Croix étoilée de l'ordre de l'Impératrice-Reine, épouse de François-Joseph, marquis de Clermont-Tonnerre, maréchal des camps & armées du Roi, fils du Maréchal duc de Clermont-Tonnerre, chef du tribunal des maréchaux de France, est morte au château de Champlatreux, dans la 48^e. année de son âge, le 29 de Novembre.

Louis-Robert Malet de Graville, comte de Graville, chevalier des ordres du Roi, commandeur

mandeur de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de St. Lazare, lieutenant-général des armées de S. M., gouverneur des ville & citadelle de Maubeuge, est mort le 18 du même mois, dans la 79^e. année de son âge.

Le comte de Kesselstatt, grand-prévôt de la métropole de Treves, y est mort le 6 Janvier.

Guillaume-Frédéric-Henri-Ferdinand comte de Wartensleben, chambellan du Roi de Prusse, chevalier de l'ordre de St. Jean, est mort à Berlin le 28 Décembre, après une courte maladie, âgé d'environ 39 ans.

François-Gaspar-Anne de Forbin, chevalier de l'ordre de St. Jean de Jérusalem & major-général des troupes de son ordre, est mort à Paris, le 18 Décembre, dans la 58^e. année de son âge.

Le medecin Bordeu qui a joui d'une grande célébrité parmi les dames de la cour & sur-tout auprès de la comtesse du Barry, a été trouvé mort dans son lit. Une très-noire mélancolie a été le pronostic de cette mort subite.

Il vient de mourir près de la ville d'Enköping en Suede, un homme âgé de 102 ans; c'est un vieux militaire qui a servi sous Charles XII. Il a joui d'une santé constante jusqu'à environ trois ans avant sa mort, qu'il n'a presque plus quitté le lit.

On mande de Brache, près Mondidier en Picardie, que la nommée Marie Madeleine y est morte âgée de 103 ans. Elle avoit eu une sœur, morte il y a deux ans à Ailly à l'âge de 104 ans, qui avoit eu plusieurs enfans & qui ne faisoit usage d'aucune sorte de boisson.

Marguerite le Coq, de la paroisse de Freulleville près de Dieppe, est morte le 27 Nov. âgée de cent quatre ans moins quatre jours. Cette femme étoit grande, forte, laborieuse, saine & gaie, n'ayant eu d'autre infirmité que la surdité pendant les trois dernières années de sa vie. Elle alloit encore les fêtes & dimanches à la Messe à trois quarts de lieue, sans bâton, & elle a fait la moisson en 1775.

T A B L E.

TURQUIE.	(Constantinople.	189	
RUSSIE.	(Pétersbourg.	190	
POLOGNE.	(Varsovie.	192	
ESPAGNE.	} Madrid.	195	
		Malaga.	198
PORTUGAL.	(Lisbonne.	199	
SUEDE.	(Stockholm.	201	
ALLEMAGNE.	} Vienne.	202	
		Dusseldorf.	208
		Berlin.	209
		Bonn.	210
ITALIE.	} Rome.	212	
		Genes.	215
ANGLETERRE.	(Londres.	216	
FRANCE.	} Paris.	224	
		Cherbourg.	231
		Morts.	232